

RÉPUBLIQUE DU NIGER



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME SECTORIEL EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 DU MINISTERE DE
L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Mars 2020

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEP	Alimentation en Eau Potable
AEPHA	Alimentation en Eau Potable Hygiène et Assainissement
AEPMV	Adduction d'Eau Potable Multi Village
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simple
AFD	Analyse Fonctionnelle Détaillée
AFDH	Approche Fondée sur les Droits Humains
ANSI	Agence Nationale pour la Société de l'Information
ARSEau	Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
AUE	Association des Usagers de l'Eau
AUSPE	Association des Usagers du Service Public de l'Eau
BF	Borne Fontaine
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BPO	Budget Programme par Objectifs
BRHU/SU	Bureau de Régulation de l'Hydraulique Urbaine et Semi-Urbaine
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNT	Comité National de Transhumance
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CREA	Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement
CRT	Comité Régional de Transhumance
DDHA	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DEP	Direction des Études et de la Programmation
DGA	Direction Générale de l'Assainissement
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
DPNHA	Document de Politique National d'Hygiène et d'Assainissement
DPPD	Document Pluriannuel de Programmation des Dépenses
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DS	Direction de la Statistique
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EHA	Eau Hygiène et Assainissement
éqPEM	Équivalent-Point d'Eau Moderne
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDAL	Fin de Défécation à l'Air Libre
FPMH	Forage équipé de Pompes à Motricité Humaine
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
INS	Institut National de la Statistique
IOS	Indicateur d'Objectif Spécifique
LRF	Loi Rectificative des Finances
MCF	Mécanisme Commun de Financement
MEL	Ministère de l'Élevage
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MOCT	Maîtrise d'Ouvrage des Collectivités Territoriales
ND	Non Disponible
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Pasteurs

PANGIRE	Plan d’Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAI	Projet d’Appui Institutionnel
PASEHA	Programme d’Appui au Secteur Eau, Hygiène et Assainissement
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PCP	Puits Cimenté Pastoral
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEM	Point d'Eau Moderne
PLEA	Plan Local Eau et Assainissement
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau Hygiène et d’Assainissement
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAP	Rapport Annuel de Performance
RGP/H	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
ROPEN	Réseau des Organisations des Pasteurs et Éleveurs du Niger
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SEEN	Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SINEA	Système d’Information National sur l’Eau et l’Assainissement
SISEAN	Système d’Information et de Suivi-évaluation de l’Eau et de l’Assainissement au Niger
SMEA	Service Municipal Eau et Assainissement
SPEN	Société de Patrimoine des Eaux du Niger
SPP	Station de Pompage Pastoral
STBV	Station de Traitement des Boues de Vidange
TAt	Taux d’Accès théorique
TCg	Taux de Couverture géographique
TD	Taux de Desserte
TP	Taux de Panne
UBT	Unité de Bétail Tropical
UGE	Unité de Gestion des Eaux
WASH	Water And Sanitation Hygiene

Sommaire

INTRODUCTION	8
1. SOUS-PROGRAMME « ALIMENTATION EN EAU POTABLE »	9
1.1. Bilan de mise en œuvre des actions	9
1.1.1. Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural	9
1.1.2. Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain	15
1.2. Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable »	17
2. SOUS-PROGRAMME « HYGIENE ET ASSAINISSEMENT »	22
2.1. Bilan de mise en œuvre des actions	22
2.1.1. Objectif opérationnel n°12a : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des ménages	22
2.1.2. Objectifs opérationnels n°12b-n°12d : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires, des formations sanitaires et des autres lieux de vie	24
2.1.3. Objectif opérationnel n°12e : Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement	26
2.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hygiène et assainissement »	26
3. SOUS-PROGRAMME « CONNAISSANCE, SUIVI ET PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU »	30
3.1. Bilan de mise en œuvre des actions	30
3.1.1. Objectif opérationnel n°13 : Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages	30
3.2. Situation des indicateurs du sous-programme « connaissance, protection et suivi des ressources en eau »	32
4. SOUS-PROGRAMME « GOUVERNANCE »	33
4.1. Bilan de mise en œuvre des actions	33
4.1.1. Objectif opérationnel N°14a : L'État assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur	33
4.1.2. Objectif opérationnel N°14b : L'État assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur	35
4.1.3. Objectif opérationnel N°14c : Soutenir la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH	38
4.2. Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance »	38
5. SOUS-PROGRAMME « HYDRAULIQUE PASTORALE »	42
5.1. Bilan de mise en œuvre des actions	42
5.1.1. Objectif opérationnel n°21a : Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral	42
5.1.2. Objectif opérationnel n°21b : Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface	42
5.1.3. Objectif opérationnel n°21c : Adapter la démarche d'implantation des points d'eau d'hydraulique pastorale	42
5.1.4. Objectif opérationnel n°21d : Optimiser la gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale	43
5.1.5. Objectif opérationnel n°21e : Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral	43

5.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale »	46
6. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE DE 2020	47
6.1. Présentation du budget 2020 du MH/A et son évolution par rapport à 2019	47
6.2. Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2020	47
7. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS ENVISAGEES	49
8. PROGRAMMATIONS DE L'ANNEE 2021	50
CONCLUSION	54

Tableaux

Tableau 1: Réalisations physiques d'ouvrages en milieu villageois	10
Tableau 2: Réalisations physiques consolidées eqPEM en milieu villageois sur la période 2016-2020.....	13
Tableau 3: Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2020.....	14
Tableau 4: Nombre de communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA par région	15
Tableau 5: Réalisation physique de 2020 dans les 54 centres concédés à la SPEN.....	16
Tableau 6: Réalisations physiques sur la période 2016-2020 dans les 54 centres concédés à la SPEN.....	16
Tableau 7: Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable » au 31/12/2020....	18
Tableau 8: Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages en 2020	22
Tableau 9: Certification FDAL des villages sur la période 2016-2020.....	23
Tableau 10: Latrines familiales réalisées en 2020.....	24
Tableau 11: Latrines dans les formations sanitaires, les établissements scolaires et les lieux publics réalisées en 2020	24
Tableau 12: Situation des indicateurs du sous-programme « Hygiène et Assainissement » au 31/12/2020	26
Tableau 13: Taux d'accès des ménages aux différents services d'assainissement en 2020 par milieu de résidence selon l'échelle ODD	27
Tableau 14: Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains en 2020 par milieu de résidence selon l'échelle ODD	28
Tableau 15: Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	29
Tableau 16: Évolution des villages certifiés FDAL de 2009 à 2020.....	29
Tableau 17: Évolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique.....	32
Tableau 18: Liste des formations réalisées en 2020 financées par le MCF	34
Tableau 19: Résultat de l'appui à la MOCT.....	37
Tableau 20: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2020	37
Tableau 21: Répartition par régions du nombre de communes disposant d'un agent « eau et assainissement » au 31 décembre 2020.....	38
Tableau 22: Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance » au 31/12/2020.....	38
Tableau 23: Situation des financements mobilisés pour la phase 1 au 31/12/2020.....	39
Tableau 24: Nombre des communes ayant un cadre de concertation impliquant les usagers par région.....	40
Tableau 25: Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2020	43
Tableau 26: PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2020	45
Tableau 27: Cumul des réalisations des ouvrages pastoraux (PCP et SPP)	45
Tableau 28: Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale » au 31/12/2020.....	46
Tableau 29: Budget 2020 du MHA et son évolution par rapport à 2019	47
Tableau 30: Situation de l'exécution budgétaire des 3 programmes budgétaire du Ministère au 31 décembre 2020 (en milliers de f CFA)	48
Tableau 31: Programmation 2021 du MHA.....	50

Figures

Figure 1: Évolution des réalisations d'éqPEM comparée aux programmations de 2016 à 2020	12
Figure 2 : Évolution des réalisations par rapport aux prévisions des eqPEM du programme de renaissance acte II sur la période 2016-2020.....	13
Figure 3 : Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable en 2020.....	20
Figure 4 : Proportion par région des villages FDAL en 2020	23
Figure 6 : Répartition par région des latrines dans les formations sanitaires réalisées en 2020.....	25
Figure 7 : Répartition par région des latrines dans les établissements scolaires en 2020	25
Figure 8: Répartition par région des latrines des lieux publics réalisés en 2020.....	25
Figure 9: Répartition par région des kits de lavages de mains produits en 2020	25
Figure 10: Répartition par région des eqPEM pastoraux réalisés en 2020.....	44
Figure 11 : Répartition par région des eqPEM pastoraux réhabilités en 2020	44

Introduction

Le Gouvernement de la République du Niger met en œuvre depuis 2017 le Plan de Développement Économique et Social du Niger (PDES 2017-2021) qui intègre tous les Programmes sectoriels de développement et s'inscrit dans la perspective des Objectifs du Développement Durable (ODD 2016-2030). Le PDES 2017-2021 constitue le premier plan opérationnel de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035). Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) adopté le 09 mai 2017 par le gouvernement constitue le document de référence pour la conception et la mise en œuvre des actions de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement au Niger.

Il convient de rappeler que ce programme vise globalement deux (2) objectifs : (i) assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous et (ii) contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'hydraulique pastorale. Il a cinq objectifs spécifiques correspondant aux cinq (5) sous-programmes suivants :

- « Alimentation en Eau potable » ;
- « Hygiène et Assainissement » ;
- « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau » ;
- « Gouvernance » ;
- « Hydraulique Pastorale »

Le présent rapport est élaboré sur la base des rapports bilan 2020 des régions, de la SPEN, du rapport 2020 sur les indicateurs et des rapports annuels des directions centrales.

Il s'articule autour de quatre (4) parties que sont :

- le bilan de mise en œuvre des actions et l'évolution des principaux indicateurs de chacun des cinq (5) sous-programmes du PROSEHA ;
- le bilan financier du PROSEHA ;
- les difficultés rencontrées et les solutions envisagées ;
- la Programmation de l'année 2021.

1. Sous-programme « alimentation en eau potable »

1.1. Bilan de mise en œuvre des actions

L'objectif du sous-programme à l'horizon 2030, est d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. Cet objectif se réalise à travers deux objectifs opérationnels : (i) Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural et (ii) Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain.

1.1.1. Objectif opérationnel n°11a : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu rural

Cinq (5) actions de cet objectif opérationnel ont été prévues d'être exécutées au cours de la première phase (2016-2020) à savoir :

- A1101 : Réalisation d'ouvrages pour desservir 665.000 nouveaux ménages (approximativement 500 Multi villages, 400 Mini AEP et 900 PEA) ;
- A1102 : Assistance technique et renforcement des capacités pour l'exploitation et la maintenance efficaces de 80% de l'ensemble des ouvrages d'AEP ;
- A1103 : Assistance technique, financière et matérielle et développement des ressources humaines pour l'extension des compétences et opérations du BRHU /SU (aujourd'hui devenu ARSEau) aux problématiques de l'hydraulique villageoise ;
- A1104 : Réalisation des ouvrages pour desservir les établissements scolaires ;
- A1105 : Réalisation des ouvrages pour desservir les formations sanitaires.

Le bilan de la mise en œuvre de ces actions est présenté en cinq (5) points correspondants chacun aux résultats attendus.

R1101 : Le taux d'accès des populations aux services optimaux est de 25% (ménages desservis) et le taux d'accès des populations aux services basiques est de 50% (bornes fontaines, PEA)

Les réalisations d'ouvrages en hydraulique villageoise validées lors de l'atelier bilan 2020 sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 1: Réalisations physiques d'ouvrages en milieu villageois

Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) c=b*100/a	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
SP1 : Alimentation en Eau Potable											
Réalisation d'infrastructures AEP											
PEA	177	141	79,66%	5	26	9	51	5	17	22	6
Mini AEP simple (AEPS)	104	39	37,50%	9	9	3	11	1	3	2	1
AEP multi-villages (AEPMV)	144	61	42,36%	3	0	7	13	0	9	17	12
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	83	155	186,75%	14	15	0	53	0	50	21	2
Puits cimentés villageois	41	25	60,98%	2	4	8	2	0	5	4	0
FPMH	99	90	90,91%	0	12	0	12	1	0	55	10
Forages	98	85	86,73%	14	3	0	27	0	34	0	7
EqPEM réalisés	4 649	2 818	60,62%	164	308	263	712	52	433	464	422
Nouveaux ménages desservis	116 225	70 450	60,62%	4 100	7 700	6 575	17 800	1 300	10 825	11 600	10 550
Réhabilitation d'infrastructures AEP											

PEA	4	4	100,00%	0	1	1	0	0	0	1	1
Mini AEP simple	51	36	70,59%	1	8	0	1	0	12	13	1
AEP multi-villages	2	1	50,00%	0	1	0	0	0	0	0	0
Puits cimentés villageois	24	45	187,50%	0	1	16	14	0	4	0	10
FPMH	67	109	162,69%	1	6	18	42	0	0	27	15
EqPEM réhabilités	289	469	162,28%	1	104	37	60	0	73	155	39

Source : Bilan 2020 consolidés, DEP/MHA

Il ressort de ce tableau ci-dessus qu'en 2020, en AEP, le taux de réalisation des indicateurs de produits en milieu villageois est de 90,91% pour les forages équipés de pompes à motricité humaine, de plus 100% pour les extensions, 79,66% pour les postes d'eau autonomes, 60,98% pour les puits cimentés villageois, 42,36% pour les mini adductions d'eau potables multi villages et 37,50% pour les mini-adductions d'eau potable simple.

Ce tableau N°1 montre également que (i) **2 818** éqPEM ont été réalisés sur 4 649 programmés soit un taux de réalisation de 60,62% et (ii) **469** éqPEM réhabilités sur 289 programmés soit un taux de réalisation de +100%. La réalisation de ces ouvrages a permis de desservir 70 450 nouveaux ménages (soit 704 500 personnes supplémentaires) tandis que la réhabilitation des ouvrages a permis de rétablir le service à 11 725 ménages (soit 117 250 personnes).

D'une manière générale, le bilan des réalisations est satisfaisant avec 821 750 personnes supplémentaires desservies

Les taux de réalisation supérieurs à 100% qui ressortent dans ce tableau s'expliquent surtout par :

- les réalisations de certains points d'eau réalisés par les ONG dont leur programmation n'était pas disponible en début d'année ;
- les extensions de certaines mini-AEP (nouvelles BF) par les Communes dont leur programmation n'était pas disponible en début d'année.

L'évolution des réalisations comparée aux programmations du MHA des cinq (5) dernières années est présentée dans la figure suivante :

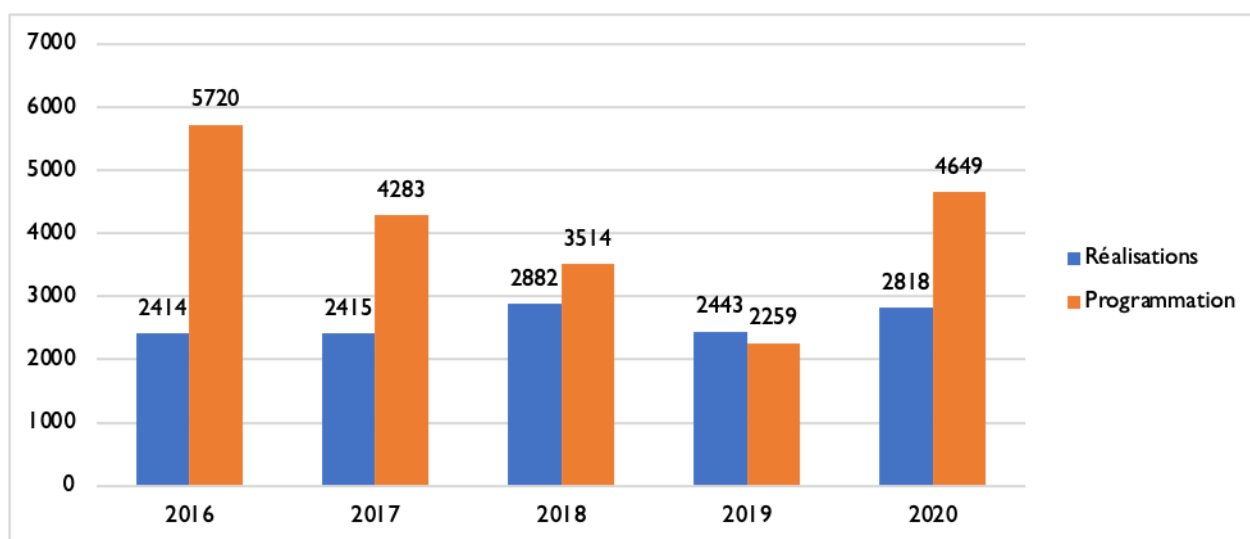


Figure 1: Évolution des réalisations d'éqPEM comparée aux programmations de 2016 à 2020

La réalisation des équivalents points d'eau sur la période 2016-2020 est présentée dans le tableau N°2 ci-après :

Tableau 2: Réalisations physiques consolidées éqPEM en milieu villageois sur la période 2016-2020

Régions	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020
Agadez	70	43	56	103	164	436
Diffa	354	517	441	412	308	2032
Dosso	444	529	340	148	263	1724
Maradi	295	435	569	511	712	2522
Niamey	8	0	37	34	52	131
Tahoua	1 000	102	521	416	433	1472
Tillabéri	578	392	575	508	464	2517
Zinder	263	403	343	286	422	1717
Total	3 012	2 415	2 882	2 443	2 818	13 570

Source : Bilans 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 consolidés DEP/MHA

Il ressort du tableau ci-dessus que **13 570** équivalents points d'eau modernes ont été réalisés sur la période 2016-2020. Il faut signaler que pour l'atteinte des ODD l'objectif est de réaliser 30 000 éqPEM sur cette période, soit un taux de réalisation de 45,23%. L'écart entre ce qui est déjà réalisé en fin 2020 et la cible est de 16 430 éqPEM.

Le graphique ci-après montre l'évolution des réalisations d'équivalents points d'eau par rapport aux cibles. Il en résulte que ces dernières ne sont pas atteintes.

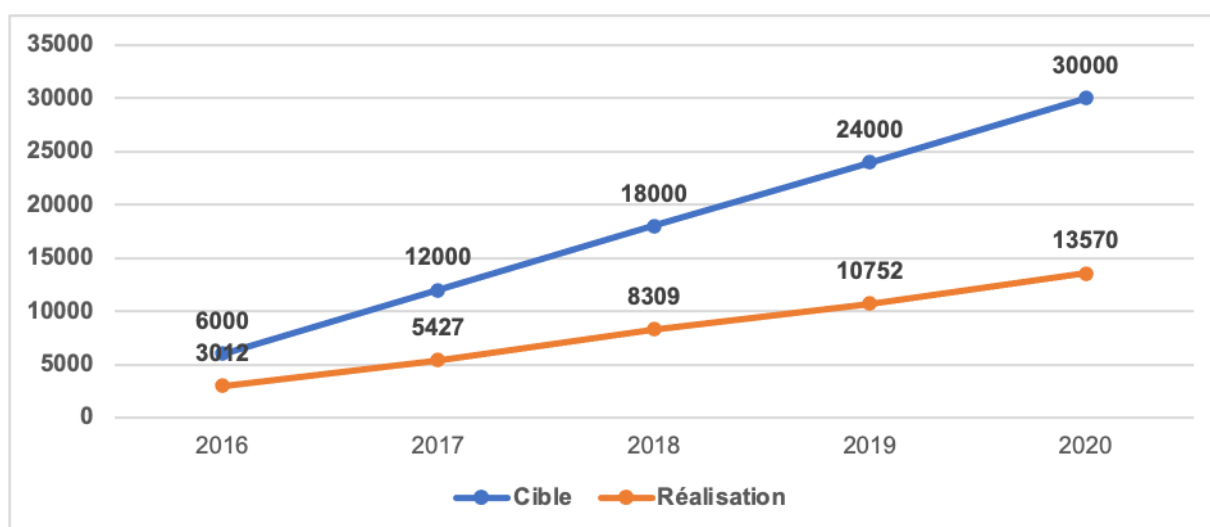


Figure 2 : Évolution des réalisations par rapport aux prévisions des éqPEM du programme de renaissance acte II sur la période 2016-2020

Cette figure montre que les investissements nécessaires dans l'atteinte de ces cibles n'ont pas été à la hauteur, d'où la nécessité de rehausser l'enveloppe budgétaire si l'on veut atteindre les objectifs visés.

En termes de ménages desservis, le bilan consolidé sur la période 2016-2020 se présente comme suit :

Tableau 3: Répartition des ménages desservis par région sur la période 2016-2020

Régions	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020
Agadez	1 600	600	1 400	2 575	4 100	10 275
Diffa	7 000	10 300	11 025	10 300	7 700	46 325
Dosso	6 325	11 950	10 625	4 325	6 575	39 800
Maradi	5 450	9 150	14 225	12 775	17 800	59 400
Niamey			925	850	1 300	3 075
Tahoua	24 650	2 200	12 929	10 400	10 825	61 004
Tillabéri	10 325	5 550	14 375	12 700	11 600	54 550
Zinder	5 000	8 300	8 575	7 150	10 550	39 575
Total	60 350	48 050	74 079	61 075	70 450	314 004

Source : MHA/Bilans 2016 à 2020

Le nombre de nouveaux ménages desservis est de **314 004** sur les cinq ans de la mise en œuvre du PROSEHA correspondant à 47,19% de la cible 2020 (estimée à 665 346 ménages).

R1102 : 80% des communes et délégataires de services satisfont les critères de performances déterminés dans le cadre réglementaire

Plusieurs leviers d’actions permettent d’atteindre ce résultat à savoir :

- la mise en place d’un cadre de concertation fonctionnel impliquant les usagers dans les communes ;
- l’élaboration d’un Plan Local Eau et Assainissement (PLEA) dans chaque commune ;
- la mise en gestion déléguée de toutes les adductions d’eau potable ;
- l’opérationnalisation des Services Municipaux Eau et Assainissement (agent SMEA qualifié recruté) ;
- la révision du guide de service public de l’eau et sa mise en œuvre.

Le tableau N°4 ci-dessous donne les résultats des actions menées par région.

Tableau 4: Nombre de communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA par région

Région	Nombre commune avec 100% d'AEP en gestion délégué	Existence d'Agent EHA	Existence de PLEA	Existence de cadre de concertation	Commune ayant obtenu score min=3
Agadez	0	1	15	15	1
Diffa	10	0	12	0	0
Dosso	13	14	42	2	9
Maradi	42	20	44	15	14
Niamey	0	0	5	4	0
Tahoua	19	17	44	39	28
Tillabéri	11	6	30	5	3
Zinder	19	10	54	42	20
Total	96	68	244	122	75

Source : MHA/Rapport sur les indicateurs 2020

Le nombre des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics a fortement augmenté entre 2019 et 2020. Cette augmentation est due : (i) à la création de plus de cadre de concertation (103 cadres communaux cumulés en 2019 contre 122 en 2020) ; (ii) à plus de réalisation des PLEA (206 PLEA cumulés en 2019 contre 244 en 2020) et (iii) à plus de nombre des communes avec agent de SMEA. Cependant, une baisse est observée pour le nombre des communes avec 100% AEP en gestion déléguée (104 en 2019 contre 96 en 2020). Cette baisse de mise en gestion déléguée peut s'expliquer par l'arrivée à terme de certains contrats non encore renouvelés ou leur résiliation. Aussi, certaines ONG installent des systèmes AEP dans les communes sans les accompagner à mettre en place la gestion déléguée.

1.1.2. Objectif opérationnel n°11b : Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable en milieu urbain

Le bilan de ces actions est présenté en six (6) points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1106 : Dans les 54 centres concédés 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 80 % et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 95 %

Le tableau ci-dessous présente les réalisations physiques enregistrées en 2020 dans le cadre de l'augmentation des capacités de production et de stockage, de développement des réseaux de desserte et de densification des réseaux existants.

Tableau 5: Réalisation physique de 2020 dans les 54 centres concédés à la SPEN

Désignation	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Branchements sociaux	19 300	14 943	77,42
Bornes fontaines	179	82	45,81
Conduite de distribution (ml)	229	107	46,72
Conduite d'adduction (ml)	103	2	1,94
Station de traitement d'eau (u)	2	1	50
Unité de traitement d'eau	1	0	0
Réservoirs capacités (m3)	4 500	5 000	+100
Forage (u)	14	7	50
Ancien forages réhabilités	-	-	-
Résultats			
Nouveaux ménages desservis	28 250	19 043	67,40%
Nombre de personnes supplémentaires desservis	282 500	190 430	67,40%

Source : Bilan SPEN, 2020

Le bilan des réalisations de 2020 est satisfaisant. Les réalisations de branchements sociaux et des bornes fontaines ont permis de desservir 190 430 nouvelles personnes des ménages (19 043 nouveaux ménages) en eau potable.

Tableau 6: Réalisations physiques sur la période 2016-2020 dans les 54 centres concédés à la SPEN.

Activités	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020
REALISATION D'INFRASTRUCTURES AEP						
Branchements sociaux	0	42	24 542	-	14 943	39 527
Bornes fontaines	47	77	357	28	82	591
Réservoirs	1	5	2	4	3	15
Pose de conduite de distribution (Km)	188,91	14,034	172,000	20,8	107	502,744
Station de traitement d'eau	0	1	-	-	1	2
Pose de conduite d'adduction d'eau potable (Km)	134,21	220	7,429	28,47	2	392,109
Forages	33	2	8	13	7	63
REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AEP						
Réservoirs	2	4	-	-	-	6
Forages	-	-	5	-	-	5

Source : Bilans MHA, 2016-2020

R1107 : Dans les 19 nouveaux centres concédés après 2015, le taux d'accès des ménages aux services optimaux est de 50% et le taux d'accès des ménages aux services basiques est de 90%

Le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030 a prévu dans un premier temps l'extension du périmètre de la concession de la SPEN à 19 nouveaux centres à l'horizon 2020 et de réaliser de nouveaux ouvrages de production, de stockage et de distribution dans ces centres. Sur les 19 centres, seuls les centres de Galmi et de Dessa-Famaley ont pu être intégrés dans le périmètre.

Les travaux dans le cadre de l'optimisation de 9 centres en vue de leur transfert dans le périmètre concédé de la SPEN sont en phase de passation des marchés. Il s'agit des centres semi-urbains de Ballayara et de Bonkoukou (Tillabéri), de Kiota Mayaki, de Tibiri et de Guéchémé (Dosso) et des centres de Badaguichiri, Déoulé, Tabotaki et Malbaza dans la région de Tahoua.

R1108 : Péréquation des coûts entre les grandes villes et les petites villes ; entre les ménages à fort revenu et les grands consommateurs et les petits consommateurs (tarifs progressifs)

Le principe de la péréquation au niveau des centres urbains est appliqué conformément à la réglementation au Niger.

R1109 : Renforcement de la productivité financière du système SPEN/SEEN

Un contrat plan a été signé par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le ministère des Finances et la SPEN dans lequel un échéancier de la révision tarifaire a été convenu.

R1110 : Accès de la SPEN aux financements concessionnels

La SPEN est à pied d'œuvre pour le bouclage de financement de la 3ème filaire du traitement et de distribution d'eau potable dans la ville de Niamey.

Pour l'optimisation des centres de Dosso, Maradi et Diffa, la Banque d'Investissement et Développement de la CEDEAO (BIDC) a été identifiée et des négociations ont déjà eu lieu. La convention de financement est en phase de signature.

R1111 : 100% des textes législatifs et réglementaires du secteur sont appliqués

En 2020, le conseil de régulation de l'eau a été mis en place dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSEau). De même, les membres de ce conseil et le Directeur Général de l'ARSEau ont été nommés par décret pris en conseil des Ministres en mars 2020 et ont même prêté serment. Par ailleurs, le document de la politique nationale de l'eau a été élaboré mais non encore validé.

1.2. Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2020. La situation désagrégée par région figure dans le rapport 2020 des indicateurs.

Tableau 7: Situation des indicateurs du sous-programme « Alimentation en eau potable » au 31/12/2020

<i>Code</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Unité</i>	<i>Désagrégation</i>	<i>Valeur et année de référence</i>	<i>Réalisé 2016</i>	<i>Réalisé 2017</i>	<i>Réalisé 2018</i>	<i>Réalisé 2019</i>	<i>Cible 2020</i>	<i>Réalisé 2020</i>
IOS1101	Taux d'accès des ménages aux services optimaux d'eau potable	%	Milieu rural	1,01 (2018)	1,1	1,25	1,01	3,8	25	1,8
			Milieu urbain	35,48 (2018)	63,6	65,76	35,48	42,7	80	48,8
IOS1102	Taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable	%	Milieu rural	20,95 (2018)	18	22,06	20,95	35,7	50	50,4
			Milieu urbain	55,93 (2018)	29,6	28,80	55,93	46,3	95	45,4
IOS1103	Taux d'Accès théorique (TAt)	%	Niger	44,2 (2015)	45,5	45,91	46,31	46,85	52	47,24
IOS1104	Taux de Couverture géographique (TCg)	%	Niger	68,6 (2015)	69,5	70,85	71,14	71,77	90	72,39
IOS1105	Taux de panne (TP)	%	Niger	9,10 (2015)	8,5	8,94	8,37	7,90	5	7,96
IOS1106	Taux de Desserte (TD)	%	Niger	90,14 (2015)	93,20	94,66	95,22	95,62	96	98,4

➤ **Taux d'accès des ménages aux services optimaux d'eau potable**

En 2020, le service optimum en milieu urbain a augmenté de 6,1 points passant de 42,70% en 2019 à 48,8 % en 2020 contrairement au milieu rural où ce taux a connu une baisse de 2 points de pourcentage (3,8% en 2019 contre 1,8 % en 2020). Les principaux facteurs qui peuvent expliquer cette hausse en milieu urbain sont liés à l'augmentation des branchements sociaux soit 14 943 en 2020 sur 19 300 programmés et de 39 527 sur la période 2016-2020. Cependant, on constate une très grande variation de cette proportion selon le milieu de résidence et les régions. La consommation de ce type d'eau est plus répandue en milieu urbain (48,8%) qu'en milieu rural (1,8%). En effet, cela est lié à la réalisation des investissements plus importants en milieu urbain, les branchements promotionnels, la proportion de la population vivant en milieu urbain est moindre par rapport à celle vivant en milieu rural et le niveau de revenu des ménages est relativement élevé en milieu urbain. Concernant le milieu rural, la baisse du service optimum de 2 points de pourcentage en 2020 est liée à la transition constatée des services basique et limité qui ont vu leur proportion rehaussée par rapport à 2019.

➤ **Taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable**

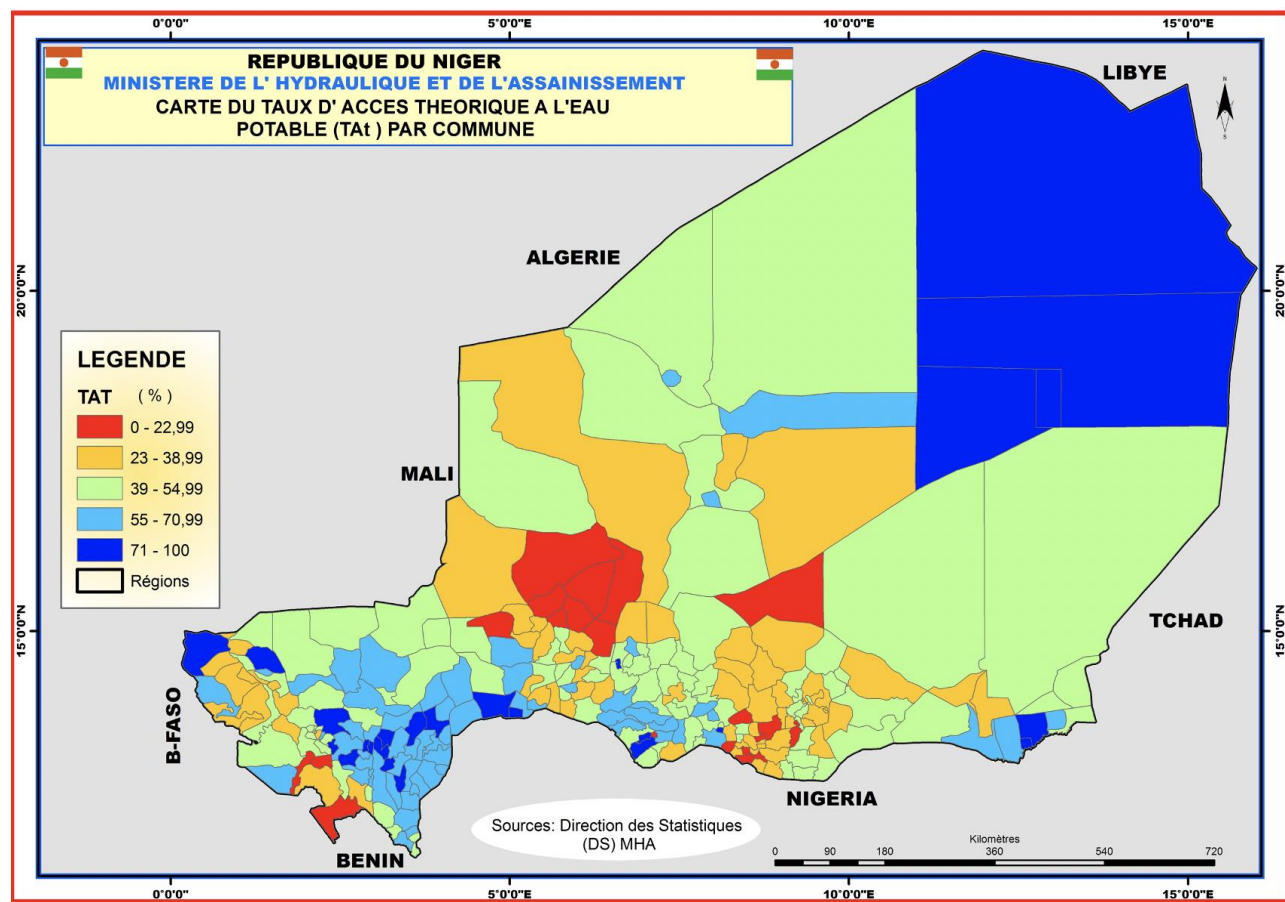
En 2020, le service basique en milieu urbain a baissé de 0,9 point passant de 46,3% en 2019 à 45,4 % en 2020. Cette baisse est due à l'augmentation du service optimum. Toutefois, il faut noter que malgré cette légère baisse du taux, l'indicateur demeure toujours important car il est largement au-dessus de l'objectif cible de 15% en 2020. Quant au milieu rural, le service basique a augmenté de 14,7 points passant de 35,7% en 2019 à 50,4 % en 2020 dépassant de 0,4 point l'objectif cible qui est de 50%. Cela s'explique par la réalisation d'infrastructures (10 558 éqPEM réalisés entre 2017 et 2020). Dans les régions de Maradi (63,7%), Tillabéri (56,6%) et Diffa (55,5%) cette proportion est importante, dépassant même la moyenne nationale (49,6%).

➤ **Taux d'Accès théorique**

En 2020, les nouvelles réalisations de PEM ont permis de faire progresser le taux d'accès théorique à l'eau potable de 46,85% en 2019 à 47,24% en 2020. Cependant, les ouvrages réalisés ont permis de desservir 830 500 personnes additionnelles en eau potable en 2020 contre 667 000 personnes en 2019. Cette progression, en termes de taux d'accès, reste relativement faible et s'explique entre autres par l'accroissement annuel de la population (833 135 personnes) qui affecte les efforts entrepris pour améliorer le Taux d'Accès. Au total, 9 687 707 personnes sont desservies sur une population estimée de 19 738 594 personnes en milieu rural. Entre 2016 à 2020, on note un accroissement continu et global de 3,04 points de pourcentage.

En 2020, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 50% est de 121 contre 145 en 2019 soit une progression dans 24 communes. Les communes ayant un taux inférieur à 50% sont surtout localisées par ordre d'importance, dans les régions de Zinder, Tahoua, Maradi et Tillabéri.

Figure 3 : Carte du taux d'accès théorique à l'eau potable en 2020



➤ Taux de couverture géographique

En 2020, le TCg est de 72,39% contre 71,77% en 2019, soit une augmentation de 0,62 point de pourcentage. La population rurale bénéficiant d'au moins un point d'eau moderne en 2020 est de 14 287 914 habitants pour une cible de 19 738 594 habitants. La cible de 90% de couverture n'est pas atteinte.

➤ Taux de panne

Le taux de panne (TP) en 2020 est de 7,96% contre 7,90% en 2019. C'est la région de Diffa qui a le plus fort taux de panne avec 12,41%. Ce taux de panne de la région de Diffa est plus important aux niveaux des Stations de Pompage Pastorales (SPP) avec 26%. Il faut noter que les SPP, les postes d'eau autonome (PEA) et les mini-adductions d'eau potable (mini-AEP) sont plus affectés par les pannes avec respectivement 26%, 18% et 15%.

Les principales raisons qui expliquent les taux élevés de panne dans certaines régions sont les suivantes :

- ✓ La qualité des ouvrages réalisés ;
- ✓ La non-fonctionnalité des structures de gestion des ouvrages ;
- ✓ Le manque de la ressource dans la région ;

- ✓ Les destructions des ouvrages liées à l'insécurité dans la zone de Diffa, Tahoua et de Tillabéri.

➤ **Taux de desserte**

Le TD est de 98,4% en 2020 contre 95,62 % en 2019, soit une augmentation de 2,78 points de pourcentage. En effet, 82 bornes fontaines et 14 943 branchements sociaux ont été réalisées permettant de desservir 190 430 personnes additionnelles en eau potable.

➤ **Nombre d'éqPEM réalisés**

Le nombre d'éqPEM réalisé en 2020 est de 3 042 qui s'y ajoute aux réalisations de 2016 à 2019 pour donner un cumul de **13 692** eqPEM au cours de la période 2016-2020. La cible du programme de renaissance acte II de **30 000** eqPEM en 2020 n'est pas atteinte.

2. Sous-programme « Hygiène et assainissement »

2.1. Bilan de mise en œuvre des actions

L'objectif du sous-programme est, d'assurer à l'horizon 2030, l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats, de mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable, et de réduire de moitié la proportion d'eaux usées non traitées.

Le bilan des réalisations de 2020 de ce sous-programme est détaillé dans les paragraphes ci-dessous.

2.1.1. Objectif opérationnel n°12a : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des ménages

R1201 : Tous les villages sont certifiés FDAL

Le point sur la situation de la mise en œuvre de l'ATPC dans les villages au cours de l'année 2020 est présenté dans le tableau N°8 ci-après :

Tableau 8: Mise en œuvre de l'ATPC dans les villages en 2020

Activités	Programmation	Réalisation	Taux d'exécution	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Approche ATPC : nombre de villages déclenchés	3 964	1 740	43,90%	22	82	26	512	0	469	32	597
Approche ATPC : population totale	2 770 300	973 255	35,13%	5682	5032	0	268697	0	408437	12612	272795
Villages FDAL	3 735	833	22,30%	0	30	0	500	0	225	19	59

Source : Bilan MHA 2020

Le faible taux de réalisation des villages certifiés FDAL s'explique par une planification surréaliste des villages à certifier et une faible capacité de certaines ONG à mettre en œuvre l'approche ATPC.

La figure 5 ci-après présente la proportion par région des villages déclarés FDAL au cours de l'année 2020.

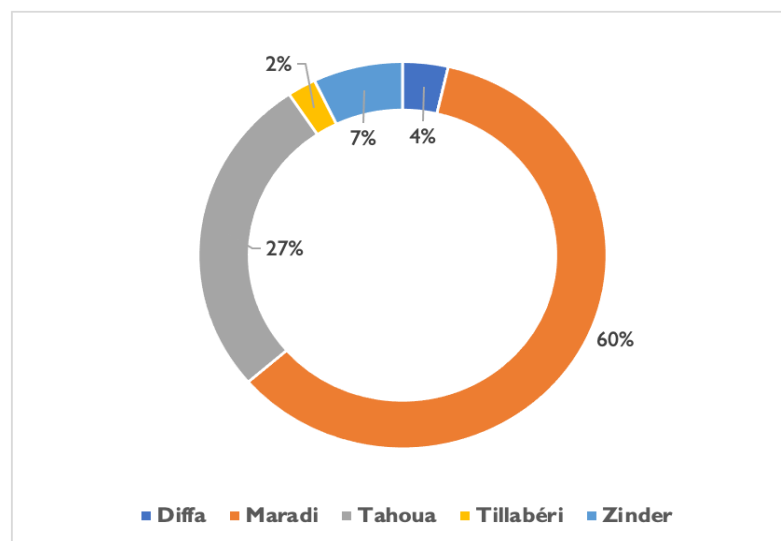


Figure 4 : Proportion par région des villages FDAL en 2020

Comme l'indique la figure 4 ci-dessus, la majorité des villages certifiés en 2020 l'ont été dans les régions de Maradi et de Tahoua dans lesquelles le ministère avec l'appui de ses partenaires envisage certifier l'ensemble des communes de ces régions à l'horizon 2022. Zone d'intervention de l'Unicef par excellence ou la mise en œuvre de l'ATPC est accompagnée de l'approche communale WASH.

L'avancement de la mise en œuvre de l'ATPC sur la période 2016-2020 se présente comme suit :

Tableau 9: Certification FDAL des villages sur la période 2016-2020

Activités	Réalizations						Cible cumulée 2020	Taux de réalisation de la cible 2020 (%)
	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020		
Approche ATPC : Nbre de villages déclenchés	1 243	742	615	1 463	1740	5 803	10 000	58
Approche ATPC : Population totale	727 024	416 372	465 713	556 861	973 255	3 139 225	9 010 235	35
Villages certifiés FDAL	834	381	342	679	833	3 069	10 481	29

Source : DGA/MHA, 2020

Le tableau N°9 ci-dessus montre que le taux de réalisation des villages déclenchés sur la période de 2016-2020 est de 58% tandis qu'il est de 29% pour la certification. L'objectif fixé est loin d'être atteint d'où la nécessité de réunir tous les acteurs concernés pour une décision plus constructive qui permettra l'évolution et l'attente des objectifs visés. D'ores et déjà une stratégie accélérée de mise en œuvre de l'ATPC a été mis en place pour l'atteinte des objectifs. Notons aussi l'appropriation progressive du guide ATPC par les acteurs.

R1202 : Tous les quartiers sont certifiés FDAL

En 2020 la feuille de route pour un Niger sans Défécation à l'air libre a connu une mise en œuvre plus ou moins significative avec le concours des plusieurs partenaires (ONG, Projets et

Programmes, PTF, Ministères Sectoriels). Il convient surtout de noter qu'en plus de la commune de Bagaroua, première commune certifiée FDAL, deux autres communes ont été certifiées par la suite (Tajaé et Tébarème).

R1203 : Au moins 40% des ménages ruraux sont équipés de systèmes adéquats d'assainissement

La communication pour un changement de comportement (CCC) et la promotion du marketing de l'assainissement en milieu rural contribuent à l'obtention de ce résultat.

La mise en œuvre en 2020 de ces actions a donné les principales réalisations suivantes.

Tableau 10: Latrines familiales réalisées en 2020

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation
Latrines familiales	825	3 121	378,30%

Source : Bilan/programmation MHA (2019/2020)

Le tableau N°10 ci-dessus montre un taux de réalisation de latrines familiales est de +100%. Le taux de réalisation de latrines familiales très élevé s'explique par les interventions de certaines ONG de développement dans la région de Maradi et des humanitaires dans la région de Diffa dans le cadre d'urgence.

2.1.2. Objectifs opérationnels n°12b-n°12d : Améliorer l'assainissement et l'hygiène des établissements scolaires, des formations sanitaires et des autres lieux de vie

Le bilan de la mise en œuvre de cette action au cours de l'année 2020 est présenté comme suit :

Tableau 11: Latrines dans les formations sanitaires, les établissements scolaires et les lieux publics réalisées en 2020

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation
Latrines dans les formations sanitaires	486	295	60,70%
Latrines dans les établissements scolaires	882	1 502	100%
Latrines dans les lieux publics	222	290	+100%
Total	1 590	2 087	+100%

Source : Bilan/programmation MHA (2019/2020)

Le tableau N°11 fait ressortir à plus de 100% le taux de réalisation des latrines dans les établissements scolaires et dans les lieux publics. Quant à la réalisation des latrines dans les formations sanitaires, le taux est à 60,70%. Ceci est justifié par les réalisations dans le cadre des

interventions d'urgence notamment celles entrant dans le cadre de la COVID 19 et des déplacés/refugiés.

Les figures 6 et 7 suivantes montrent la répartition par région de ces réalisations.

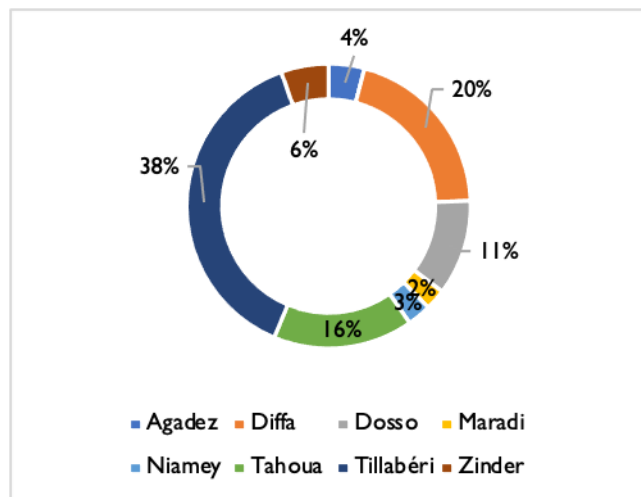


Figure 5 : Répartition par région des latrines dans les formations sanitaires réalisées en 2020

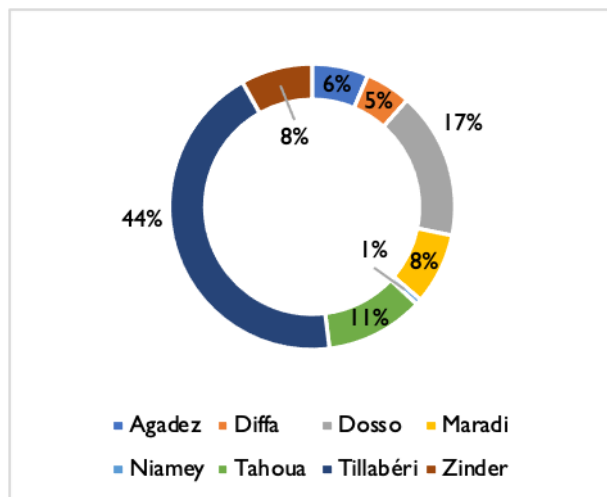


Figure 6 : Répartition par région des latrines dans les établissements scolaires en 2020

La figure 6 montre qu'au niveau des formations sanitaires, la région de Tillabéri a construit 38% des latrines sur le total des réalisations, suivies des régions de Diffa (20%) et de Tahoua (16%).

Au niveau des établissements scolaires, comme l'indique la figure 7 la région de Tillabéri a réalisé 44% des latrines scolaires sur le total des latrines réalisées, suivie des régions de Dosso (17%), Tahoua (11%) et Maradi (8%).

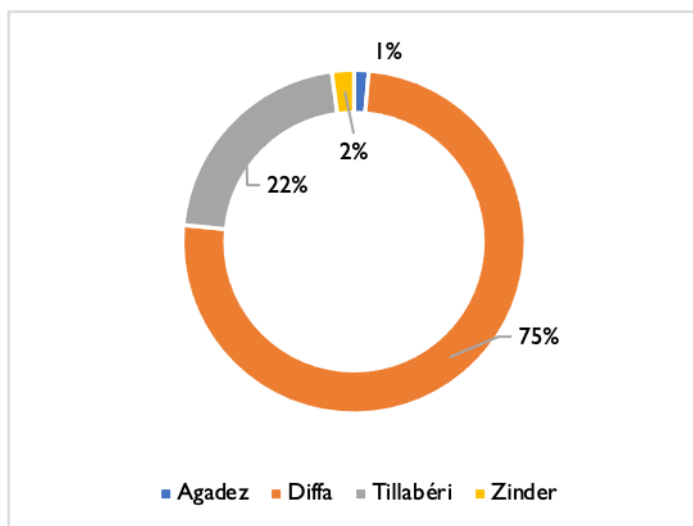


Figure 7: Répartition par région des latrines des lieux publics réalisés en 2020

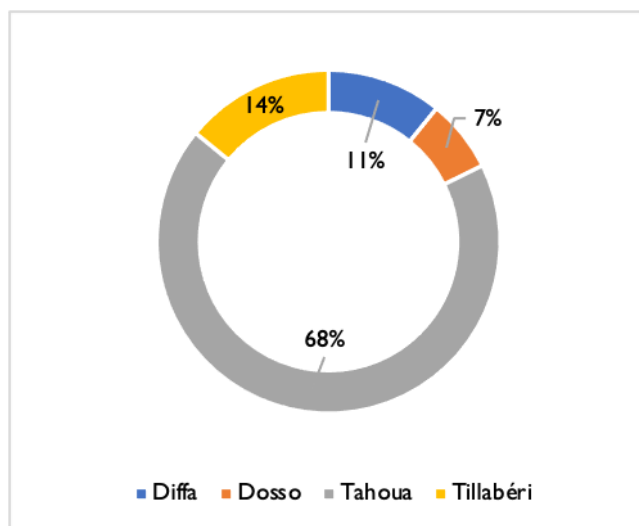


Figure 8: Répartition par région des kits de lavages de mains produits en 2020

Sur la figure 8, on constate que la région de Diffa a 75% des réalisations des latrines publiques, suivi des régions de Tillabéri (22%), de Zinder (2%) et de Agadez (1%).

Quant aux kits de lavages de mains, la figure 9 montre qu'en 2020, la région de Tahoua a produit 68% des kits de lavage de main, puis de la région de Tillabéri avec 14% des kits produits, de la région de Diffa avec 11% des kits et de la région de Dosso avec 7% des kits produits.

Par ailleurs, il convient de noter que plusieurs activités ont été réalisées à savoir : la validation du Guide National de l'Assainissement et la validation du Document de Politique National d'Hygiène et d'Assainissement (DPNHA), la vulgarisation du guide ATPC, les études sur le marketing de l'assainissement et l'étude sur l'identification des technologies à faible coût.

Pour le milieu urbain, l'étude de construction de la deuxième STBV de la ville de Niamey a été réalisée. Par ailleurs, le schéma directeur d'assainissement de la ville de Niamey est en cours de finalisation.

2.1.3. Objectif opérationnel n°12e : Renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de l'hygiène et de l'assainissement

R1225 : La coordination et le pilotage du sous-programme au niveau national sont satisfaisants

- Cadre de concertation État-ONG : Coordination/harmonisation/pilotage des interventions dans le sous-programme assainissement/PROSEHA
- Le comité interministériel de coordination du sous-secteur de l'Hygiène et l'assainissement ne s'est pas réuni en 2020.

2.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hygiène et assainissement »

L'état de réalisation des indicateurs est présenté dans le tableau ci-après. La situation désagrégée par région figure dans le rapport 2020 des indicateurs. La répartition de la population suivant les différents niveaux de services de l'assainissement figure également dans le rapport sur les indicateurs.

Tableau 12: Situation des indicateurs du sous-programme « Hygiène et Assainissement » au 31/12/2020

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte				Valeur cible 2020
			Résidence	2018	2019	2020	
IOS1201	Taux d'accès des ménages au service optimal d'assainissement	%	Milieu rural :	1,1	0,6	1,4	17.20
			Milieu urbain :	19,6	26,5	33,1	23.87
IOS1202	Taux d'accès des ménages au service basique d'assainissement	%	Milieu rural :	7,3	1,3	3,7	35.60
			Milieu urbain :	39,3	27	26,6	46.40

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte				Valeur cible 2020
			Résidence	2018	2019	2020	
IOS1203	Pourcentage de la population déféquant à l'air libre	%	Milieu rural :	82,2	89,9	84,7	53.73
			Milieu urbain :	11,7	11,9	9,9	9.20
IOS1204	Pourcentage des villages/ quartiers déclarés FDAL	%	Milieu rural :	6,7	9	22,44	50
			Milieu urbain :	ND	ND	ND	90

Source : Rapport sur les indicateurs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020

Tableau 13: Taux d'accès des ménages aux différents services d'assainissement en 2020 par milieu de résidence selon l'échelle ODD

Milieu de résidence	Défécation à l'air libre (Pas de service)	Service non amélioré	Service limité	Service élémentaire (basique)	Service géré en toute sécurité (optimum)
Milieu rural	84,7	6,8	3,4	3,7	1,4
Milieu urbain	9,9	10,0	20,5	26,6	33,1
Ensemble	73,7	7,3	5,9	7,1	6,1

Source : Rapport de l'enquête de base sur les indicateurs prioritaires de la phase 1 PROSEHA de l'INS/ 2020

Taux d'accès des ménages aux services optimaux en assainissement

En 2020, le service optimum en milieu urbain a augmenté de 6,6 points passant de 26,5% en 2019 à 33,1 en 2020. Cette augmentation s'explique par la prise de conscience de la population en matière de changement de comportement et l'opérationnalisation effective de la STBV de la ville de Niamey. Quant au service optimum en milieu rural, il est de 1,4% en 2020, soit plus de 2 fois supérieur à sa valeur en 2019 qui est de 0,6%.

Dans l'ensemble du pays ce service optimal a augmenté de 1,62 points passant de 4,48% en 2019 à 6,10% en 2020. Suivant les régions, la proportion des personnes utilisant les services d'assainissement sécurisés varie de 1% à Dosso à 45,5% à Niamey.

Taux d'accès des ménages aux services basiques en assainissement

Le taux d'accès des ménages aux services basiques en milieu rural a augmenté de 2,4 points passant de 1,3% en 2019 à 3,7% en 2020 ; contrairement à celui du milieu urbain qui a connu une baisse de 0,4 point passant de 27% à 26,6%. On observe aussi une augmentation du taux global de 5,20% en 2019 à 7,1% en 2020. Cette légère hausse s'explique par la réalisation d'ouvrages d'assainissement, la mise en œuvre de l'approche ATPC et l'approche communale WASH qui ont facilité la prise de conscience et l'engagement de la population à construire des latrines améliorées.

Taux de défécation à l'air libre

Le taux de défécation à l'air libre en milieu rural a connu une baisse de 5,2 points passant de 89,9% en 2019 à 84,7% en 2020. De même, en milieu urbain, ce taux a baissé de 2 points (11,9% en 2019 contre 9,9% en 2020). Au niveau national, ce taux a connu une baisse de 4,4 points passant de 78,1% en 2019 à 73,7% en 2020. Cette légère baisse par rapport à 2019 s'explique par la réalisation d'ouvrages d'assainissement, la mise en œuvre de l'approche ATPC et la certification entière d'un certain nombre de communes en 2020.

Tableau 14: Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains en 2020 par milieu de résidence selon l'échelle ODD

Milieu de résidence	Absence	Limité	Élémentaire
Milieu rural	5,5	71,2	23,3
Milieu urbain	4,2	53,9	41,9
Ensemble	5,3	68,5	26,2

Source : Rapport de l'enquête de base sur les indicateurs prioritaires de la phase 1 PROSEHA de l'INS/ 2020

Proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains

En 2020, la proportion des ménages utilisant des installations de lavage des mains à l'eau et au savon a augmenté, respectivement de 8,8 points en milieu urbain et de 0,9 points en milieu rural (tableau 16). Au niveau national, ce taux a connu une hausse de 2,1 points passant de 24,1% en 2019 à **26,2%** en 2020. Cette augmentation s'explique par les activités de sensibilisation et de distribution de kits dans le cadre de la pandémie du COVID 19.

Tableau 15: Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains

Indicateurs	Valeur 2018 (%)			Valeur (%) 2019			Valeur (%) 2020		
	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural	Ensemble	Milieu Urbain	Milieu rural
Autres indicateurs liés à l'hygiène et à l'assainissement									
Proportion des ménages utilisant des installations élémentaires de lavage des mains	26.1	42.1	23	24.1	33.1	22.4	26.2	41.9	23.3

Sources : Rapport des indicateurs prioritaires du PROSEHA 2020

Approche ATPC au Niger

La mise en œuvre de l'approche ATPC en 2020 a permis de déclencher 1 740 villages et la certification de 833 villages. Le déclenchement a permis de sensibiliser 973 255 personnes en 2020 contre 556 115 personnes en 2019. Le taux de certification par rapport à la programmation 2020 est de 22,3%.

Tableau 16: Évolution des villages certifiés FDAL de 2009 à 2020

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Villages déclenchés	10	65	106	112	434	700	1 005	1 243	742	615	1 463	1 740	8 235
Villages certifiés FDAL	8	25	64	78	194	63	283	834	381	342	679	833	3 784

Le tableau ci-dessus donne le cumul de 8 235 villages déclenchés et 3 784 villages certifiés FDAL depuis l'introduction de l'ATPC en 2009 jusqu'en 2020. Le nombre des localités selon le RGPH/2012 est de 34 054 localités, soit respectivement un taux de 24,18% de villages déclenchés et 11,11% de villages certifiés FDAL.

Le taux des villages déclenchés est passé de 19% en 2019 à 24,18% en 2020. Celui des villages certifiés est quant à lui passé de 9% en 2018 à 11,11% en 2020.

3. Sous-programme « Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau »

L'objectif du sous-programme est de permettre une gestion rationnelle et durable des ressources en eau à l'horizon 2030 à travers des dispositifs de suivi des ressources en eau et un inventaire global actualisé de ces ressources en eau à travers l'objectif opérationnel suivant : “*Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages*”. Le bilan des réalisations de l'année de 2020 de ce sous-programme est présenté ci-après :

3.1. Bilan de mise en œuvre des actions

3.1.1. Objectif opérationnel n°13 : Améliorer les connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages

Les actions (au nombre de huit) de cet objectif opérationnel qui ont été exécutées en 2020 sont :

- A1301 : Renforcement du dispositif de suivi des ressources en eau de surface ;
- A1302 : Renforcement du dispositif de suivi des ressources en eau souterraine ;
- A1304 : Création/Renforcement du dispositif de l'évaluation et du suivi de la qualité des eaux ;
- A1305 : Détermination des caractéristiques géomorphologiques des bassins versants et hydrodynamiques des aquifères alluviaux ;
- A1306A : Inventaire Exhaustif des Ressources en eau et des ouvrages d'assainissement sur l'ensemble du territoire national ;
- A1307 : Études des besoins en eau de surface et souterraine des sites miniers et protection du Milieu naturel ;
- A1308 : Actualisation du Schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en eau.

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en 8 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1301 : Un réseau moderne de mesures des eaux de surface opérationnel est mis en place

Le dispositif de suivi des ressources en eau de surface n'a pas été renforcé au cours de l'année 2020. Les stations hydrométriques prévues en 2020 n'ont pas pu être installées.

R1302 : Un réseau piézométrique optimal est mis en place et permet l'évaluation correcte des ressources en eau souterraine

En 2020, aucun piézomètre n'a été installé sur les trois (3) prévus. Les stations piézométriques prévues n'ont pas pu être installées.

R1304 : Un réseau de base permettant l'évaluation correcte et le suivi de la qualité des eaux est opérationnel

Cinq (5) missions de suivi de la qualité de l'eau ont été réalisées en 2020 dont 1 à Dosso, 2 à Tillabéri et 2 à Zinder.

Au cours de l'année 2020, il a été réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du PANGIRE :

- Une (1) campagne de prélèvement des échantillons (en période des hautes eaux) pour des analyses des paramètres chimiques et isotopiques des eaux des nappes ;
- 30 analyses chimiques et 15 pour les isotopes de l'eau ;
- Des analyses isotopiques sur des échantillons des eaux souterraines prélevées dans les 5 sous-bassins.

R1305 : Le fonctionnement hydrologique des bassins, sous bassins et aquifères est connu en corrélation avec l'évolution des états des eaux de surface et souterraine

Dans le cadre de l'opérationnalisation du PANGIRE des activités de création, d'installation et d'accompagnement des organes GIRE au niveau des trois (3) premiers sous-bassins de la Korama (Région de Zinder), de Goulbi N'Maradi (Région de Maradi) et du Dallol Maouri (Région de Dosso) ont été engagées.

A cet effet, les résultats suivants ont été atteints :

- L'état des lieux des structures de gestion de l'eau pour les 3 sous-bassins est terminé et validé lors d'un atelier national organisé à Maradi ;
- Les propositions de statuts type et des attributions / composition des organes GIRE ont été validées au cours du même atelier et approuvées par arrêtés du MH/A ;
- La mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) dans 60 villages du sous-bassin de Goulbi N'Maradi. Dans chaque village, au moins 3 Assemblées Générales ont été organisées, les bureaux des AUE sont mis en place.

Ces activités devraient se poursuivre sur les 2 autres sous-bassins pour 140 villages dans le sous bassin de la Korama et 90 villages dans le sous bassin de Dallol Maouri.

R1306 A : Les ressources en eau et les infrastructures d'assainissement sont inventoriées

Dans le cadre de l'élaboration des PLEA, un inventaire des ressources en hydrauliques et des infrastructures d'assainissement a été mené dans toutes les communes bénéficiant de PLEA.

R1307 : Les besoins en eau optimaux du secteur minier sont évalués

Dans le cadre de l'élaboration du PANGIRE, une étude thématique sur l'analyse de la demande en eau et son évolution (Rapport thématique n°4) a été réalisée et a présenté les besoins en eau de tous les secteurs jusqu'à l'horizon 2025 selon deux scénarios (économique et de confort). Le tableau montre la simulation quinquennale des besoins à l'horizon 2025 par sous-secteur économique (scénarii économiques et de confort).

Tableau 17: Évolution des besoins annuels totaux sur la période 2015-2025 sous-secteur économique

Évolution des besoins annuels totaux (AEP, industriels, agricoles pastoraux (en millions m ³))							
	<i>Scénario économique</i>				<i>Scénario de confort</i>		
Typologie	2015	2015	2020	2025	2015	2020	2025
AEP du milieu rurale	88,6	7,2	106,5	128,3	147,7	177,5	213,8
AEP (SPEN/SEEN)	82,5	6,7	102,1	125	82,7	104,4	129,7
Eau à usage industriel	33,3	2,7	40,4	48,8	33,3	40,4	48,8
Eau rizicole	543,8	44,3	643,8	744	543,8	643,8	744
Eau maraîchère	273,2	22,2	322	372	273,2	322	372
Eau pastorale	207	16,8	237	271	207	237	271
Total	1228,4	100	1451,8	1689,1	1287,7	1525,1	1779,3

Source : Rapport °4/PANGIRE/MHA/2016

3.2. Situation des indicateurs du sous-programme « connaissance, protection et suivi des ressources en eau »

L'objectif du sous-programme « Connaissance, suivi et protection des ressources en eau » est évalué par un seul indicateur prioritaire de performance pour la phase 1 du PROSEHA à savoir IOS1303 : Taux d'exécution des plans d'actions UGE / bassins / sous-bassins.

Cet indicateur n'a jamais été renseigné.

4. Sous-programme « Gouvernance »

L'objectif de ce sous-programme est à l'horizon 2030, d'améliorer la gouvernance, renforcer les capacités nationales et renforcer la participation citoyenne en ce qui concerne la gestion de l'eau et de l'assainissement (ODD Cibles 6a & 6b). Cet objectif se réalise à travers trois objectifs opérationnels à savoir : (i) l'État assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur, (ii) l'État assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur, et (iii) Soutenir la société pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'approche fondée sur les droits de l'homme (AFDH).

Le bilan de la mise en œuvre des actions de ce sous-programme au cours de l'année 2020 est présenté comme suit :

4.1. Bilan de mise en œuvre des actions

4.1.1. Objectif opérationnel N°14a : L'État assure efficacement le leadership et la satisfaction durable des besoins de financement du secteur

Neuf (09) actions de cet objectif opérationnel ont été mise en œuvre au cours de l'année 2020. Ces actions sont :

- A1401 : Élaboration des documents de management et de planification interne ;
- A1402 : Mobilisation de consultants pour l'appui à la formulation de la politique de l'eau ;
- A1403 : Mise à jour du guide du service public de l'eau en fonction des nouvelles orientations ;
- A1404 : Diffusion des listes de priorités (programmations) retenues aux différents niveaux ;
- A1405 : Vulgarisation des guides DPPD ;
- A1406 : Élaboration puis mis en œuvre du plan de formation ;
- A1408 : Incorporation d'un budget adéquat pour le MHA pour le fonctionnement ;
- A1409 : Assistance Technique spécialisée recrutée.

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en neuf (09) points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1401 : Le MHA a développé les outils et méthodes de gestion

L'élaboration des documents de management et planification vise à doter le MH/A de documents de planification et de procédures permettant de renforcer l'efficacité de l'action du Ministère et de mieux mettre en œuvre son Projet d'Appui Institutionnel qui vise généralement le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et administratives du MH/A afin qu'il puisse assurer un leadership efficace et durable sur le développement du secteur.

Au cours de l'année 2020, le MHA a élaboré le Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses pour la période 2021-2023, le Projet Annuel de Performance de l'année 2021, le Plan de passation des marchés de 2021, le Plan d'Actions Annuel de 2021 du MCF/PROSEHA, le Rapport annuel de Performance 2019. Un tableau de bord de suivi des réalisations a été élaboré et suivi mensuellement.

R1402 : La politique de l'eau approuvée

Le document de la politique de l'eau a été élaboré mais non approuvé.

R1403 : Révision du guide du service public de l'eau

Le processus de révision du guide des Services Publics de l'Eau a pris fin en 2019 avec la validation du nouveau guide. En 2020, il a été vulgarisé dans toutes les régions sauf celles de Tillabéri et de Niamey. Cette activité de partage et de sensibilisation a réuni tous les acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement à savoir les élus locaux, les délégataires, les services techniques déconcentrés, les communaux et les régionaux.

R1404 : Programmation diffusée aux différents niveaux (communal, régional et central)

Le MHA a validé en janvier 2020, la programmation de l'année 2020 comportant des listings des ouvrages à réaliser et des villages bénéficiaires. Ces programmations ont fait l'objet de diffusion au niveau régional lors des réunions Clusters qui regroupent les acteurs sectoriels provenant des communes, des départements et de la région.

R1405 : Guides BPO et DPPD diffusés

Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a préparé le budget pluriannuel dudit Ministère sur les trois prochaines années (2021 à 2023). Au début de l'année 2020, des réunions techniques entre les différentes directions du Ministère sous la coordination des responsables de programme ont été organisées pour définir les tendances des dépenses.

Le budget pluriannuel du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a été présenté au moment de débat d'orientation des finances publiques et a servi de base pour préparer la Loi de Finances de l'année 2021.

R1406 : Plans de formation et de carrière élaborés et mis en œuvre

Le plan de gestion des carrières et le plan de formation triennal pour la période 2020-2022 ont été finalisés et validés en début d'année. Le Ministère a mis en œuvre à partir du 3^{ème} trimestre le plan de formation où le Mécanisme commun de financement (MCF) aura contribué à financer la mise en œuvre de ce plan à hauteur de 18% des formations prévues pour l'année 2020.

Le tableau ci-dessous présente la liste des formations réalisées ainsi que le nombre de bénéficiaires.

Tableau 18: Liste des formations réalisées en 2020 financées par le MCF

N°	Libellés des thèmes	Nombre d'agents formés
1	Formation sur le logiciel TOM ² PRO	11
2	La Gestion Déléguée du Service Public de l'Eau	19
3	La rédaction professionnelle et administrative	44
4	Système de pompage solaire photovoltaïque	21
5	Plaidoyer et mobilisation des ressources	18
6	Concept et outils de prise en compte du genre	20
7	Formation des formateurs en ATPC	18
	Total	151

R1407 : Manuel de procédures internes en place

Le manuel des procédures internes a été validé en 2020 et sera mis en œuvre en 2021.

R1408 : Un MHA apte à assumer ses fonctions régaliennes

L'inscription budgétaire dans la Loi de Finances 2020 pour le fonctionnement contribue à l'atteinte de ce résultat. En effet, ce budget s'élève à **178 710 673 FCFA** et représente **0,37%** du budget sectoriel. Cette proportion pour le fonctionnement (catégorie 3 : biens et services) a connu une baisse de 0,57 points par rapport à 2018 (0,94%). Ce qui ne permet pas de couvrir les besoins réels du MHA pour lui permettre d'assumer normalement ses fonctions régaliennes.

R1409 : Le management basé sur les résultats est en place au MHA

Le PROSEHA prévoit d'atteindre ce résultat par le recrutement d'une assistance technique spécialisée au MHA conformément au PAI par : (i) la mise en place une Assistance Technique auprès du Secrétariat Général spécialisée sur le management interne des administrations et sur la GAR, (ii) la formation des agents des structures centrales et régionales aux principes de la GAR, (iii) la mise en place d'un coaching personnalisé pour les directeurs et les managers des structures centrales et (iv) la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des DRHA/DDHA.

En 2020, deux (2) Assistants Techniques ont été recrutés et mis à la disposition des services déconcentrés et des collectivités territoriales des régions de Dosso et Maradi pour accompagner la déconcentration et la décentralisation.

4.1.2. Objectif opérationnel N°14b : L'État assure efficacement la coordination, le suivi-évaluation et la régulation du secteur

Au cours de l'année 2020, 5 actions de cet objectif opérationnel ont été mises en œuvre à savoir :

- A1410 : Tenue d'ateliers et réunions ;
- A1411 : Rendre fonctionnel le système d'information et de suivi-évaluation de l'eau et de l'assainissement au Niger (SISEAN) ;
- A1413 : Élaboration d'une stratégie par région en assurant que les fonctions régaliennes soient diffusées ;
- A1414 : Prestation de service définie, contractualisation mis en place, campagne de formation ;
- A1415 : Mise en place d'un plan de formation et exécution de la formation ;

Le bilan d'exécution de ces actions est présenté en 5 points correspondants chacun à des résultats attendus.

R1410 : Outils de coordination en place

La tenue d'ateliers et de réunions vise à renforcer le leadership sectoriel du MH/A et la coordination des parties prenantes du secteur. Le PAI du MHA a prévu dans ce cadre la tenue des revues sectorielles annuelles, les réunions du cadre de concertation État/PTF et celle du cadre de concertation État/ONG ainsi qu'un appui au cadre de concertation sur la GIRE.

Le bilan de la tenue d'ateliers et réunions se présente comme suit : (i) 1 dialogue politique, (ii) 4 réunions de cadre de concertation État/PTF, (iii) 1 réunion du cadre de concertation État/ONG, (iv) 2 réunions du pôle de coordination sectoriel Hydraulique et Assainissement. Par ailleurs, la revue sectorielle annuelle s'est tenue sous une forme réduite avec la transmission de la documentation aux acteurs sectoriels qui pour la plupart ont apporté leurs observations sur la documentation de ladite revue.

Par ailleurs, la recherche de l'efficacité de tous les financements sectoriels tant intérieurs qu'extérieurs, d'une part et la volonté d'un développement équitable de l'accès des populations à

l'eau potable et à l'assainissement d'autre part, ont constitué les raisons majeures de la mise en place et de l'opérationnalisation d'un Mécanisme Commun de Financement (MCF) pour le PROSEHA. Ce mécanisme répond à l'ambition de profiter des avantages de mobilisation des financements avec un instrument de financement commun ayant toutes les garanties d'efficacité du mécanisme d'exécution de la dépense, de sécurisation des fonds et de responsabilisation des acteurs de la chaîne nationale de dépenses. En 2020, deux nouveaux bailleurs ont intégré le MCF : la DUE et le Royaume des Pays-Bas. Il est à noter que 2 réunions de comité de pilotage du MCF/PROSEHA se sont tenues en 2020.

R1411 : Dispositif de suivi-évaluation en place

L'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation du PROSEHA a permis d'obtenir les principaux résultats suivants :

- Une amélioration des outils de collecte de données à travers l'élaboration du tableau de bord de suivi des réalisations mensuelles qui a permis aux DRHA de remonter régulièrement les données ;
- Une appropriation des différents outils du manuel de suivi et évaluation par les régions principalement les fiches bilan et programmation ;
- Une mise à jour régulière des indicateurs du PROSEHA à travers les enquêtes ménages en partenariat avec l'Institut National de la Statistique (INS) et la mise à jour du référentiel. En effet un rapportage annuel est fait sur l'évolution du niveau des indicateurs pour améliorer la prise de décision et surtout pour améliorer la stratégie dans la programmation.

Au cours de l'année 2020, un protocole d'accord cadre de partenariat a été signé entre le MHA et l'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI) permettant de développer l'application du Système d'Information National sur l'Eau et de l'Assainissement au Niger (SINEA) et le développement des Technologies de l'Information et de la Communication. L'ANSI a eu à recruter une startup chargée du développement du SINEA. Une mise à jour de l'Analyse Fonctionnelle Détaillée (AFD) a été faite à travers l'actualisation de la nomenclature des variables. Un module sur la gestion des ressources hydrauliques sera testé et validé en 2021 avant de passer aux autres modules. Une réunion du comité technique a été organisée en décembre 2020 pour valider la mise à jour de l'AFD.

Par ailleurs, une tournée de suivi-évaluation a été réalisée dans les régions. Cette tournée a permis dans un premier temps de renforcer les capacités des régions dans l'utilisation des outils de collecte et de remontée des données. Dans un second temps, ces missions ont permis de vérifier l'effectivité des réalisations sur la base d'un échantillon tiré de façon aléatoire à partir des listings présentés par les DRHA.

R1413 : Le dispositif de coordination régionale renforcé

En 2020, 34 réunions clusters ont été tenues au niveau régional dont, Diffa : 9, Maradi : 18 ; Tahoua : 3 ; Tillabéri : 2 et Zinder : 2.

Par ailleurs, toutes les régions ont tenu une réunion de commission régionale en Eau et Assainissement (CREA) chacune, à l'exception des régions d'Agadez et de Niamey.

R1414 : L'appui à la MOCT est effectif dans toutes les communes et conseils régionaux à la fin de la phase 1

Les Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), les Directions Départementales de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DDHA) et les Services Communaux de l'Hydraulique et de l'Assainissement appuient les communes et les conseils régionaux dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de la délégation et le suivi de la gestion des ouvrages, le recrutement des bureaux d'études pour l'élaboration/actualisation des plans locaux en eau et assainissement (PLEA), le recrutement des agents des Services Municipaux en Eau et Assainissement (SMEA) etc. Le bilan de mise en œuvre de cette action se présente comme suit :

Tableau 19: Résultat de l'appui à la MOCT

Activités	Programmation	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Réalizations des régions							
				AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	NIAMEY	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER
Élaboration de nouveaux PLEA	51	47	92,16%	10	0	0	7	0	8	10	12
Actualisation de PLEA existants	22	17	77,27%	0	12	0	0	0	0	5	0
Mise en gestion délégués des AEP	222	143	64,41%	19	48	0	51	0	11	0	14

Source : MHA, Rapport Bilan 2020

Au 31 décembre 2020, **244** Communes disposent de PLEA ce qui représente **91,72%** du nombre total des communes (266). Le tableau 18 ci-dessous indique la répartition des PLEA par région.

Tableau 20: Répartition des PLEA par région au 31 décembre 2020

REGION	Nombre de communes	Existence de PLEA	
		Nombre	Pourcentage (%)
Agadez	15	15	100
Diffa	12	12	100
Dosso	43	42	97,67
Maradi	47	42	89,36
Niamey	5	5	100
Tahoua	44	44	100
Tillabéri	45	30	66,66
Zinder	55	54	98,18
Total	266	244	91,72

Source : MHA, rapport indicateurs 2020

Ce tableau montre des taux d'existence de PLEA assez moyen dans la région de Tillabéri (66,66%). Cependant toutes les communes d'Agadez, de Diffa, de Niamey et de Tahoua disposent d'un PLEA.

Tableau 21: Répartition par régions du nombre de communes disposant d'un agent « eau et assainissement » au 31 décembre 2020

Régions	Nombre de communes	Existence d'Agents EHA
Agadez	15	1
Diffa	12	0
Dosso	43	14
Maradi	47	20
Niamey	5	0
Tahoua	44	17
Tillabéri	45	6
Zinder	55	10
Total	266	68

Source : MHA, rapport indicateurs 2020

On note l'existence d'agents eau et assainissement dans 68 communes au niveau de 6 régions comme indiqué dans le tableau N°19 ci-dessus.

Une augmentation est observée pour le nombre des communes avec agents SMEA (38 en 2019 contre 68 en 2020). Il faut noter que 13 SMEA ont été mis en place en 2020 et 16 SMEA dotés d'équipement technique, informatique, bureautique et logistique.

4.1.3. Objectif opérationnel N°14c : Soutenir la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH

L'assistance technique et financière aux organisations de la société civile pour la protection et la défense des citoyens et usagers est la seule action de cet objectif opérationnel. Le résultat attendu de cette action est : La société civile est apte à assurer efficacement la protection et la défense des citoyens et usagers des services publics en application de l'AFDH.

En 2020, la vulgarisation du guide du service public de l'eau et de l'assainissement dans les régions de Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder a également concernée les associations des usagers du service public de l'eau.

On peut noter également le renforcement des capacités de 16 AUSPE et 5 clubs scolaires par 8 communes.

4.2. Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2020. La situation désagrégée figure dans le rapport 2020 des indicateurs.

Tableau 22: Situation des indicateurs du sous-programme « gouvernance » au 31/12/2020

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte			Cible 2020	Observations
			2018	2019	2020		

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte			Cible 2020	Observations
			2018	2019	2020		
I0G1101	Taux de mobilisation des financements pour la phase 1	%	21	26	31	64	
I0S1401	Taux d'exécution financière du BPO	%	NA	NA	NA		BPO 2018-2020 non élaboré
I0S1403	Proportion des communes avec un cadre de concertation impliquant les usagers	%	24	29	46	28	
I0S1404	Proportion des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA	%	13	22	28	35	
I0S1405	Proportion des réseaux (AEPS, AEPMV, PEA) gérés par délégation	%	72	76	70		

Sour
ce :
MH
A,

rapport indicateurs 2020

➤ Taux de mobilisation des financements- de la phase 1 (2016 – 2020)

Le tableau suivant présente les financements acquis dans le cadre de la mise en œuvre du PROSEHA sur la période 2016-2020.

Tableau 23: Situation des financements mobilisés pour la phase 1 au 31/12/2020

Sous programmes	Budget Phase 1 PROSEHA 2016-2020	Montant acquis 2016-2020	Taux de mobilisation	Montant à rechercher
Total	1 098 000 000 000	336 821 109 840	31%	761 178 890 160

Source: DEP/MHA, 2020

Le besoin financier de la phase 1 du PROSEHA s'élève à 1 098 000 000 000 FCFA. Il en découle au 31 décembre 2020 un taux de mobilisation de 31% contre 26% en fin 2019, soit une augmentation de 5 points de pourcentage.

➤ Proportion des communes avec un cadre de concertation impliquant les usagers

Ainsi sur les 266 communes que compte le pays 122 ont un cadre de concertation impliquant les usagers, soit un taux de 46% en 2020 contre 39% en 2019. Cet indicateur a augmenté de 7 points de pourcentage.

Tableau 24: Nombre des communes ayant un cadre de concertation impliquant les usagers par région

Région	Nombre de Commune	Nombre de Communes avec cadre de concertation	% Communes avec cadre de concertation
AGADEZ	15	15	100
DIFFA	12	0	0
DOSSO	43	2	5
MARADI	47	15	32
NIAMEY	5	4	80
TAHOUA	44	39	89
TILLABERI	45	5	11
ZINDER	55	42	76
TOTAL	266	122	46

Source : Rapport indicateur/MHA 2020

Il s'agit d'un cadre créé par la commune pour discuter du secteur de l'Eau et de l'Assainissement en dehors des différents comités prévus par les textes du MHA. Ce cadre est exclusif audit secteur Eau et Assainissement de la commune. Il doit être fonctionnel avec au moins la tenue d'une réunion par an. Il faut noter que seules les communes de Diffa ne disposent pas de cadre de concertation.

➤ **Proportion des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics AEPHA**

Les critères suivants sont retenus pour assurer une gestion satisfaisante des services publics AEPHA d'une commune (voir tableau n° 7.1 du PROSEHA adopté) :

- existence d'un cadre de concertation impliquant les usagers de la commune;
- existence d'un plan local de l'eau et de l'assainissement (PLEA) de la commune;
- existence d'un agent communal Eau et Assainissement;
- 100% de systèmes d'AEP de la commune sont en gestion déléguée.

Une commune est jugée assurer une gestion satisfaisante des services publics AEPHA lorsqu'elle remplit au moins trois des quatre (3/4) critères. Ainsi sur les 266 communes que compte le pays, 75 communes en 2020 (contre 58 en 2019) remplissent au moins trois des quatre critères ci-dessus indiqués, soit une proportion de 28 % en 2020 (contre 22% en 2019).

Le nombre des communes assurant une gestion satisfaisante des services publics a fortement augmenté entre 2017, 2018, 2019 et 2020. Cette hausse est due : (i) à la création de plus de cadre de concertation (103 cadres communaux cumulés en 2019 contre 118 en 2020) ; (ii) à la réalisation

des PLEA (206 PLEA cumulés en 2019 contre 239 en 2020) et (iii) à l'augmentation du nombre des communes avec agent de SMEA. Cependant, une baisse est observée pour le nombre des communes avec 100% AEP en gestion déléguée (104 en 2019 contre 96 en 2020).

➤ **Proportion des réseaux (AEPS, AEPMV, PEA) gérés par délégation**

Le nombre des communes avec 100% AEP en gestion déléguée est de 104 en 2019 contre 96 en 2020.

5. Sous-programme « Hydraulique pastorale »

Pour la période 2016-2030, le sous-programme de l'Hydraulique Pastorale vise globalement à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'hydraulique pastorale. Cet objectif se réalise à travers sept (7) objectifs opérationnels dont le bilan de mise en œuvre des actions se présente comme suit :

5.1. Bilan de mise en œuvre des actions

5.1.1. Objectif opérationnel n°21a : Mettre à jour périodiquement, en continu et valoriser l'inventaire des ressources hydrauliques en milieu pastoral

La mise en œuvre de cet objectif opérationnel s'est traduite par la mise à jour de l'inventaire des ouvrages d'hydraulique pastorale dans le référentiel des ouvrages listés et actualisé chaque année. Cette mise à jour donne une orientation sur les investissements futurs en Hydraulique Pastorale.

R2102 : Une mise à jour de l'inventaire continu est assurée

En 2020, le référentiel des ouvrages hydrauliques a été mis à jour à partir du listing des réalisations des puits cimentés pastoraux (PCP) et des stations de pompage pastorales (SPP).

5.1.2. Objectif opérationnel n°21b : Affirmer une politique de mobilisation et de gestion intégrée des eaux de surface

R2105 : Des préoccupations pastorales dans l'aménagement du territoire sont intégrées

En 2020, on note la réalisation de six (6) nouveaux seuils d'épandage et la réhabilitation de deux (2) anciens seuils dans la région de Tahoua en vue d'améliorer la disponibilité de l'eau dans les zones pastorales ciblées. Il y a eu l'aménagement de trois (3) mares dans la région de Dosso dont une (01) sert d'abreuvement au cheptel.

R2106 : La mobilité pastorale est sécurisée

En 2020, dans le cadre de la sécurisation de la mobilité pastorale, 305 Km de couloirs de passage ont été balisés et sécurisés. Par ailleurs 6 921 ha d'aires de pâturage et enclaves pastorales ont été balisées et sécurisées. On note également la récupération de 1 736 ha de terres au profit du pastoralisme. Les organisations pastorales (OP) telles que le ROPEN (...) ont contribué à l'installation officielle du Comité National de Transhumance (CNT) et la mise en place des Comités Régionaux de Transhumance (CRT) des régions d'Agadez et de Maradi. Les OP toujours à travers le ROPEN ont effectué aussi plusieurs missions dans la sous-région en vue d'obtenir des accords bilatéraux pour assurer une mobilité pastorale et une transhumance apaisée.

Le Gouvernement a adopté le Schéma d'Aménagement Foncier de la région de Maradi en 2020. Quant aux régions d'Agadez, Tahoua, Tillabéri et Zinder, leur SAF sont en cours d'élaboration.

5.1.3. Objectif opérationnel n°21c : Adapter la démarche d'implantation des points d'eau d'hydraulique pastorale

En 2020, 65 accords sociaux ont été obtenus dans le cadre de l'implantation et de réalisation des ouvrages d'Hydraulique pastorale tout type confondu.

R2107 : L'implantation concertée et inclusive des nouveaux ouvrages hydrauliques en milieu pastoral est institutionnalisée

L'arrêté conjoint N°0068/MHA/MEL, du 05 octobre 2015, fixant les normes et les critères d'implantation des points d'eau pastoraux et des articles 15 et 16 de l'ordonnance 2010-29 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme ont été respectés en 2020.

5.1.4. Objectif opérationnel n°21d : Optimiser la gestion des points d'eau d'hydraulique pastorale

La mise en œuvre de cet objectif opérationnel s'est traduite par la formation de 58 comités de gestion sur la gestion efficace, la pérennisation, l'hygiène et l'assainissement autour de points d'eau pastoraux réalisés.

R2108 : La gestion responsable des points d'eau pastoraux par les parties prenantes et les collectivités au premier chef est promue

En 2020, 10 systèmes (Stations de Pompage Pastorales) ont été mises en délégation dont 2 dans la région d'Agadez, 7 dans la région de Diffa et 1 dans la région de Tahoua.

5.1.5. Objectif opérationnel n°21e : Préserver la qualité de l'eau pour garantir une meilleure santé humaine et animale en milieu pastoral

Tous les ouvrages réalisés ou réhabilités en zone pastorale sont soumis au contrôle de qualité des eaux (analyse physico-chimique et bactériologique).

R2109 : La qualité de l'eau en milieu pastoral est préservée

Le tableau suivant présente le bilan physique des réalisations et des réhabilitations des PCP et des SPP en 2020.

Tableau 25: Réalisation et réhabilitation des PCP et SPP en 2020

Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) $c=b*100/a$	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Réalisation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés pastoraux	204	128	62,75%	15	67	12	22	0	1	0	11
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	39	19	48,72%	9	2	0	0	0	1	7	0
Extensions SPP (nouvelles BF)	6	3	50,00%	0	0	0	0	0	3	0	0
EqPEM réalisés	450	224	49,78%	53	85	12	22	0	9	32	11
Nombre de nouveaux UBT	450000	224000	49,78%	53000	85000	12000	22000	0	9000	32000	11000
Nouveaux ménages desservies	11250	5600	49,78%	1325	2125	300	550	0	225	800	275

Intitulé	Exécution physique globale			REGIONS							
	Prévision (a)	Réalisation (b)	Taux (%) $c=b*100/a$	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Réhabilitation d'infrastructures AEP											
Puits cimentés (pastoraux)	48	33	68,75%	0	12	0	4	0	17	0	0
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	11	19	172,73%	5	1	0	0	0	4	9	0
Autres interventions	0			0	0		0	0	0		0
EqPEM réhabilités	80	45	56,25%	5	16	0	4	0	20	0	0
Nombre d'UBT (service rétabli)	80000	45000	56,25%	5000	16000	0	4000	0	20000	0	0

Source : Bilan 2020 MHA

Les actions menées au cours de l'année 2020 (tableau N°23) dans le cadre de cet objectif portent sur :

- la réalisation de 128 puits cimentés pastoraux (PCP) y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision des travaux à travers la Direction Générale de l'Hydraulique et les Services déconcentrés du MHA ;
- la réalisation de 19 stations de pompage pastorales (SPP) y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision ;
- la réhabilitation de 52 ouvrages pastoraux y compris les activités d'intermédiation sociale ; le suivi, le contrôle et la supervision des travaux à travers la Direction Générale de l'Hydraulique et les Services déconcentrés du MHA. La mise en œuvre de ces actions a contribué à l'atteinte des résultats obtenus.

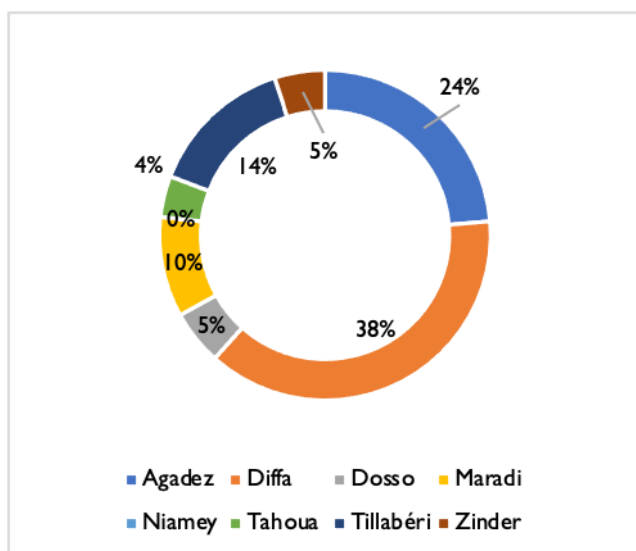


Figure 9 : Répartition par région des eqPEM pastoraux réalisés en 2020

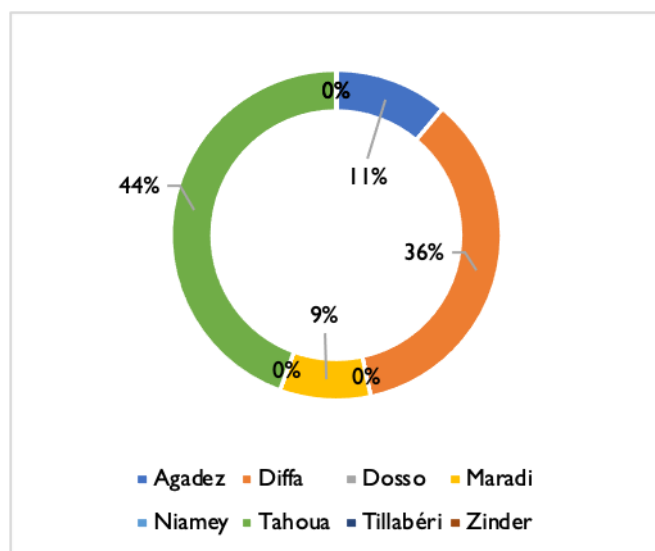


Figure 10 : Répartition par région des eqPEM pastoraux réhabilités en 2020

Globalement, les réalisations sur la période 2016-2020 sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 26: PCP et SPP réalisés et réhabilités sur la période 2016-2020

	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020	Cibles 2016-2020	% Réalisation de la cible
Réalisation d'infrastructures AEP								
Puits cimentés pastoraux	86	50	39	112	128	415	/	/
SPP	14	13	17	18	19	81	/	/
Extensions SPP (nouvelles BF)	1	4	5	9	3	22	/	/
Nouveaux éqPEM	101	123	178	225	224	851	4 500	18,91%
Réhabilitation d'infrastructures AEP								
Puits cimentés pastoraux	44	12	82	29	33	200	/	/
SPP	1	5	7	10	19	42	/	/
éqPEM réhabilités	45	20	92	54	45	256	500	51,20%

Source : Bilan 2020 MHA

Les tableaux ci-après montrent que les taux de réalisation par rapport à la cible de 2020 des PCP et des SPP sont respectivement 18,86% et 17,23%

Tableau 27: Cumul des réalisations des ouvrages pastoraux (PCP et SPP)

Régions	2016	2017	2018	2019	2020	2016-2020
Agadez	12	17	18	16	24	87
Diffa	31	8	6	65	69	179
Dosso	14	13	3	7	12	49
Maradi	18	4	12	10	22	66
Niamey	0	0	0	0	0	0
Tahoua	13	16	8	4	2	43
Tillabéry	6	2	2	0	7	17
Zinder	6	3	7	28	11	55
Total	100	63	56	130	147	496

Source : DGH/MHA, Bilans 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 consolidés/validés

Les résultats en termes de nouveaux équivalents points d'eau pastoraux pour une prise en charge de 851 000 UBT sont présentés dans la figure ci-dessous :

Sur la période 2016-2020, 1 107 points d'eau pastoraux (SPP et PCP) ont été réalisés sur les 5 000 prévus, soit un taux de réalisation de 22,14%. Cette faible performance s'explique par le sous financement du sous-programme.

5.2. Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale »

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs du sous-programme au 31 décembre 2020. La situation désagrégée figure dans le rapport 2020 des indicateurs.

Tableau 28: Situation des indicateurs du sous-programme « hydraulique pastorale » au 31/12/2020

Code	Indicateurs	Unité	Valeur atteinte			Valeur cible	Observations
			2018	2019	2020		
IOS1409	Proportion des points d'eau pastoraux gérés de façon inclusive	%	4	8	16,32	ND	
IOS2101	Taux de couverture des besoins en eau pour le bétail selon les normes nationales	%	ND	ND	ND	80	
IOS2102	Proportion des points d'eau pastoraux n'ayant fait l'objet d'aucun conflit	%	ND	ND	ND	ND	
IOS2103	Nombre de nouveaux éqPEM pastoraux	Nombre	422	647	851	5000	

➤ Proportion des points d'eau pastoraux gérés de façon inclusive

Au cours de l'année 2020, 16,32% de points d'eau pastoraux sont gérés de façon inclusive. Ce taux a connu une légère évolution du fait du respect de plus en plus des directives de la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale qui recommande au préalable la signature des accords sociaux dans le cadre de réalisation des ouvrages pastoraux.

6. Bilan d'exécution financière de 2020

L'exécution financière des ressources allouées au ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en 2020 est la suivante :

6.1. Présentation du budget 2020 du MH/A et son évolution par rapport à 2019

Le tableau ci-après présente par catégorie le budget du MHA au titre de l'année 2020.

Tableau 29: Budget 2020 du MHA et son évolution par rapport à 2019

Catégorie de crédits	LRF 2019	LRF 2020	Variation 2019/2020	Taux de variation (%)
Personnel	2 181 952 107	2 243 255 816	61 303 709	2,73%
Biens et Services	357 146 056	178 710 673	-178 435 383	-99,85%
Transferts	3 136 727	2 833 461	-303 266	-10,70%
Investissements	58 742 402 996	46 314 406 247	-12 427 996 749	-26,83%
Total	61 284 637 886	48 739 206 197	-12 545 431 689	-25,74%

Source : RAP/MHA, 2020

Il ressort de l'analyse de ce tableau, les commentaires suivants :

- Les dépenses du personnel (catégorie 2) ont connu une augmentation de 61 303 709 FCFA en 2020 soit 2,73% par rapport à 2019 ;
- Les dépenses de fonctionnement (catégorie 3) ont connu une diminution importante de 178 435 383 FCFA représentant -99,85% par rapport à l'année 2019 ;
- Les Transferts courants (catégorie 4) ont connu une diminution de 303 266 F CFA, soit - 10,70% par rapport à l'exercice 2019.
- Les investissements (catégorie 5) ont enregistré une baisse de 12 427 996 749 de francs FCA, soit -26,83% par rapport à l'année 2019.

6.2. Situation globale de l'exécution budgétaire au 31 décembre 2020

La situation de l'exécution budgétaire en 2020 présentée dans le tableau ci-dessous concerne les dépenses relatives aux différentes catégories (2, 3, 4 et 5) effectuées aux niveaux central et régional. Il est à rappeler que la gestion des dépenses de la catégorie 2 est assurée par le ministère des Finances.

Tableau 30: Situation de l'exécution budgétaire des 3 programmes budgétaire du Ministère au 31 décembre 2020 (en milliers de f CFA)

Catégorie de crédits	Crédit final (1)	Crédit libéré (2)	Crédit engagé (3)	Crédit ordonnancé (4)	Taux de libération (5)=(2)/(1)	Taux d'engagement (6)=(3)/(1)	Taux d'ordonnancement (7)=(4)/(1)
Personnel	2 243 255 816	560 813 954	28 127 968	28 127 968	25%	1%	1%
Biens et Services	178 710 673	170 453 860	168 618 604	168 059 304	95%	94%	94%
Transferts	2 833 461	1 747 773	1 747 772	1 747 772	62%	62%	62%
Investissements							
Ressources propres	10 008 979 387	8 747 692 618	8 724 364 259	8 754 364 259	87%	87%	87%
Ressources externes	36 665 426 860	37 423 152 140	51 512 153 965	50 477 896 693	102%	140%	138%
Total	48 739 206 197	46 903 860 345	60 435 015 334	59 430 195 996	96%	124%	122%

Il ressort de ce tableau un taux d'exécution global des dépenses de 122% sur la base des crédits ordonnancés (59 430 195 996 FCFA) par rapport aux prévisions (48 739 206 197 FCFA) et couvrant les catégories 2, 3, 4 et 5. Cela s'explique par le fait que certains projets et programmes ont exécuté les dépenses selon leur PTBA dont les montants sont supérieurs à ceux contenus dans Loi de finances.

7. Principales difficultés rencontrées et solutions envisagées

Les difficultés rencontrées et les solutions apportées durant l'année concernent principalement :

La pandémie de la COVID-19

Cette pandémie a freiné les activités de formations, de réunions et/ou des ateliers prévus durant l'année. Certains déplacements et missions de terrain ont été reportés également.

La situation sécuritaire

La situation sécuritaire qui prévaut notamment dans les régions de Tillabéri et de Diffa, mais également dans d'autres régions (Maradi et Tahoua) a freiné la réalisation des études de terrain, des travaux et des missions d'appui aux communes.

Retard dans les études et l'exécution des marchés

Les maîtres d'œuvre et les entreprises recrutées accusent des retards importants dans la réalisation de leurs prestations malgré le suivi permanent des Directions centrales et régionales du MHA. Dans le cadre des Marchés Publics, il est contractuellement difficile de renforcer leurs capacités, et les DRHA, appuyés par les Assistants Techniques du MHA, sont parfois dans l'obligation de suppléer les défaillances de ces prestataires. Des procédures de résiliation de marchés de travaux ont par ailleurs dû être engagées.

Un retard dans la mobilisation des ressources des PTF

La demande de fonds (1^{ère} tranche 2020 : 70% du PAA 2020) a pris du retard et n'a pu être finalisée qu'en avril 2020. Le déblocage des fonds du Danemark a été conditionné par le remboursement de reliquat de fonds du PASEHA 2. Aussi, pour les Pays-Bas, la convention bilatérale avec l'État du Niger n'était pas encore signée pour permettre le déblocage de leur contribution. Les fonds sont finalement arrivés en mai et juin 2020.

La faible mobilisation des ressources de l'État

L'État n'a pu mobiliser que 32,8% de son budget annuel prévu. La crise sanitaire et sécuritaire ont renforcé la pression sur les ressources financières de l'État.

8. Programmers de l'année 2021

Le tableau ci-dessous présente la programmation consolidée pour l'année 2021 validée à l'issue de la réunion de l'atelier Bilan 2020 et programmation 2021.

Tableau 31: Programmation 2021 du MHA

Intitulé	Programmation 2021	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
SP1: Alimentation en Eau Potable									
Réalisation d'infrastructures AEP									
PEA	208	35	25	6	56	1	13	10	62
Mini AEP simple (AEPS)	109	14	4	24	13	0	3	44	7
AEP multi-villages (AEPMV)	176	1	1	19	36	0	59	13	47
Extensions mini AEP (nouvelles BF)	86	2	2	4	32	0	46	0	0
Puits cimentés villageois	32	0	3	24	0	0	1	0	4
FPMH	204	1	14	1	161	2	1	24	0
Forages	90	11	0	0	4	0	43	0	32
Autres interventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EqPEM à réaliser	5 324	242	148	623	1117	5	1337	666	1186
Nouveaux ménages à desservir	133 100	6 050	3 700	15 575	27 925	125	33 425	16 650	29 650
Réhabilitation d'infrastructures AEP									
PEA	3	0	0	0	2	0	1	0	0
Mini AEP simple	32	3	2	9	9	0	6	3	0
AEP multi-villages	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puits cimentés villageois	25	0	1	22	0	0	2	0	0
FPMH	82	0	26	0	24	5	2	0	25
Autres interventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0

EqPEM à réhabiliter	262	9	57	58	32	5	52	24	25
SP2 : Hygiène et Assainissement									
Latrines familiales	900	0	700	200	0	0	0	0	0
Latrines dans les formations sanitaires	266	20	8	50	92	8	52	10	26
Latrines dans les établissements scolaires	916	80	136	97	270	10	206	24	93
Latrines dans les lieux publics	54	0	0	5	25	10	5	5	4
Station de traitement des boues de vidange (STBV)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouvrages Eaux grises	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formations des acteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kits de Lavage de Mains dans les écoles	357	0	347	10	0	0	0	0	0
Kits de Lavage de Mains dans les centres de santé	10	0	0	10	0	0	0	0	0
Approche ATPC : nombre de villages	4 933	0	0	28	1 417	0	2 398	0	1 090
Approche ATPC : population totale	5 517 354	0	0	9 793	1 900 953	0	3 414 018	0	192 590
Villages FDAL	4 346	0	0	28	1 030	0	2 398	0	890
Schéma directeur d'assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réalisation des études	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mesures d'accompagnement des villages FDAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres interventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SP3 : Connaissance, Suivi et Protection des Ressources en Eau									
Nouveaux piezomètres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles stations	6	0	0	0	0	0	6	0	0

hydrométriques									
Missions suivi piezomètres	24	2	2	6	7	1	0	2	4
Missions suivi hydrométrie	2	0	0	1	0	0	0	0	1
Suivi de la qualité de l'eau	3	0	0	1	0	0	0	0	2
Autres interventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SP4 : Gouvernance									
CREA	15	2	2	2	2	1	2	2	2
Communications	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouveaux PLEA	18	0	0	1	4	2	0	11	0
Actualisation de PLEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de concertation Etat-PTF	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de concertation Etat-ONG	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réunions trimestrielles de suivi-Evaluation	15	0	2	2	2	1	2	2	4
Réunions Cluster	32	0	12	0	0	0	6	10	4
Elaborations documents stratégiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Textes réglementaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vulgarisation des stratégies et des textes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renforcement de capacités	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en délégation des AEP	250	3	28	0	77	0	75	0	67
Mise en délégation des SPP	16	1	0	0	3	0	8	0	4
Mise en gestion par convention des FPMH	25	0	25	0	0	0	0	0	0
Mise en gestion par convention des PCP	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Mise en gestion inclusive des PCP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'agents SMEA recrutés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres interventions	1	0	0	1	0	0	0	0	0
SP5 : Hydraulique Pastorale									
Réalisation d'infrastructures AEP									
Puits cimentés pastoraux	194	9	114	13	29	0	10	7	12
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	59	27	3	2	3	0	10	8	6
Extensions SPP (nouvelles BF)	5	0	0	0	0	0	5	0	0
Nombre d'accord sociaux	89	1	39	0	25	0	10	8	6
Autres interventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EqPEM à réaliser	558	171	132	35	47	0	92	55	48
Nouveaux Ménages desservies	14200	3975	3300	875	1175	0	2300	1375	1200
Réhabilitation d'infrastructures AEP									
Puits cimentés (pastoraux)	15	5	5	0	0	0	5	0	0
Stations de Pompage Pastorales (SPP)	18	0	1	7	1	0	0	0	9
Autres interventions	12	0	0	0	0	0	12	0	0
EqPEM à réhabiliter	17	5	0	0	3	0	0	0	9

Source : DEP/MHA, 2021

On constate que la programmation pour l'hydraulique rurale (hydraulique villageoise et hydraulique pastorale) est de 5 324 éqPEM contre 4 649 éqPEM en 2020.

Conclusion

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID 19 qui a retardé la mise en œuvre de certaines activités du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Malgré cette contrainte, on peut noter une performance assez bonne dans les différents sous- programmes.

Les réalisations physiques ont permis de desservir 704 500 personnes supplémentaires et la réhabilitation des ouvrages a permis de rétablir le service à 117 250 personnes. Les réalisations de branchements sociaux et des bornes fontaines ont permis de desservir 190 430 nouvelles personnes des ménages en eau potable. Ces réalisations ont contribué à augmenter le taux d'accès basique à l'eau potable en milieu rural de 35,7% en 2019 à 50,4 % en 2020 dépassant de 0.4 point l'objectif cible qui est de 50%.

La mise en œuvre de l'approche ATPC et l'approche communale WASH déclenchée dans 1 740 villages ont contribué à la certification FDAL de 833 villages. Cela a permis de réduire le taux de défécation à l'air libre en milieu rural de 5,2 points passant de 89,9% en 2019 à 84,7% en 2020 en milieu rural.

Le taux d'exécution global des dépenses est de 122% sur la base des crédits ordonnancés (59 430 195 996 FCFA) par rapport aux prévisions (48 739 206 197 FCFA) et couvrant les catégories 2, 3, 4 et 5.

Les contraintes et difficultés majeures rencontrées au cours de l'année 2020 sont liées à la pandémie de la COVID-19, la situation sécuritaire, le retard dans les études et l'exécution des marchés, le retard dans la mobilisation des ressources des PTF et de l'État.